



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire  
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
كلية الآداب واللغات  
Faculté des Lettres et des Langues  
قسم الفرنسية  
Département de français

**Polycopié pédagogique**

**Destiné aux étudiants de première année de licence**

# **Initiation à la linguistique**

**Par BENTOUNSI Ikram Aya**

**Maître de Conférences classe A**

**Octobre 2020**

## Préface

Le polycopié intitulé « Initiation à la linguistique » est spécialement conçu pour les étudiants de première année de licence de l'université Larbi Ben M'hidi à Oum El Bouaghi. Il vise à fournir une introduction complète à la linguistique, en couvrant les notions de base, la démarche, l'histoire et les domaines de cette discipline. Répondant aux objectifs définis, le polycopié cherche à :

1. Définir la linguistique et ses objectifs : Il s'agit d'expliquer en quoi consiste la linguistique en tant que domaine d'étude scientifique, ainsi que ses objectifs principaux, qui peuvent inclure la compréhension du langage humain dans ses aspects phonétiques, phonologiques, morphologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques, ainsi que son évolution historique et son acquisition.
2. Expliquer de manière aussi claire que possible les démarches, l'histoire, les domaines et les concepts de la linguistique : Cela implique de présenter de manière détaillée les différentes approches méthodologiques utilisées en linguistique, telles que l'analyse structurale, la linguistique historique, la linguistique comparative, la linguistique cognitive, etc. De plus, il est essentiel d'aborder l'histoire de la discipline, en mettant en lumière les contributions des grands linguistes et les principales évolutions théoriques. En ce qui concerne les domaines de la linguistique, il convient de couvrir les différents sous-domaines, tels que la phonétique, la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la pragmatique, la sociolinguistique, etc. Les concepts fondamentaux de chaque domaine doivent également être expliqués de manière claire et accessible.
3. Initier l'étudiant à la linguistique et le familiariser avec ses concepts

de base : Ce volet du polycopié vise à offrir aux étudiants une première immersion dans le monde de la linguistique en leur fournissant les outils nécessaires pour comprendre les principales notions et théories. Cela peut se faire à travers des exemples concrets, des exercices pratiques, des études de cas et des activités pédagogiques variées.

En ce qui concerne le mode d'évaluation du module, celui-ci se fait généralement par le biais d'examens périodiques ou finaux, ainsi que par des travaux dirigés qui peuvent prendre différentes formes, telles que des travaux de groupe, des travaux individuels, des exposés basés sur des recherches, etc. Ces évaluations visent à évaluer la compréhension des étudiants des concepts et des méthodes présentés dans le polycopié, ainsi que leur capacité à les appliquer de manière critique et analytique.

# Table des Matières

<b>1</b>	<b><u>HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE</u></b>	<b>1</b>
1.1	INTRODUCTION	1
1.2	LINGUISTIQUE ET GRAMMAIRE	3
1.3	DE LA GRAMMAIRE A LA LINGUISTIQUE	7
1.4	GRAMMAIRE SCIENTIFIQUE OU LINGUISTIQUE	10
1.5	LES UTILISATIONS DU MOT GRAMMAIRE	13
1.6	LANGAGE ET COMMUNICATION	17
1.7	LINGUISTIQUE ET COMMUNICATION	21
1.8	HISTOIRE ET COMPARAISON DES LANGUES	26
1.9	DOMAINES DE LA LINGUISTIQUE HISTORIQUE	29
1.10	UNE DISCIPLINE NOUVELLE AU XXe SIECLE : LA LINGUISTIQUE	33
1.11	LA LINGUISTIQUE AUJOURD'HUI	38
<b>2</b>	<b><u>LA LINGUISTIQUE ET SES BRANCHES</u></b>	<b>44</b>
2.1	DISTINCTION ENTRE GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE	44
2.2	LA PHONETIQUE	47
2.3	LA PHONOLOGIE	51
2.4	LA LEXICOGRAPHIE	54
2.5	LA MORPHOLOGIE	58
<b>3</b>	<b><u>LES DICHOTOMIES DE SAUSSURE</u></b>	<b>61</b>
3.1	LE LANGAGE	61
3.2	LA LANGUE	64
3.2.1	LA LANGUE COMME OBJET DE LA LINGUISTIQUE	68
3.2.2	LA LANGUE CHEZ SAUSSURE	71
3.2.3	LA LANGUE DANS D'AUTRES LINGUISTIQUES STRUCTURALES	73

3.2.4	LES DIFFERENTS TYPES DE LANGUES	76
<b>3.3</b>	<b>LA PAROLE ET LA LANGUE</b>	<b>79</b>
<b>3.4</b>	<b>SYNCHRONIE ET DIACHRONIE</b>	<b>83</b>
<b>3.5</b>	<b>PARADIGME ET SYNTAGME</b>	<b>88</b>
3.5.1	LE SYNTAGME	88
3.5.2	LE PARADIGME	91
<b>3.6</b>	<b>COMPETENCE ET PERFORMANCE</b>	<b>97</b>
3.6.1	LA COMPETENCE	97
3.6.2	LA PERFORMANCE	99
<b>3.7</b>	<b>LE SIGNE LINGUISTIQUE SELON SAUSSURE</b>	<b>102</b>
<b>CONCLUSION</b>		<b>110</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>		<b>112</b>

# 1 Histoire de la linguistique

## 1.1 Introduction

La linguistique, depuis son émergence il y a de cela vingt ans, a occupé une place centrale dans le paysage des sciences humaines. Comme le soulignent C. Baylon et P. Fabre, elle s'est révélée être une discipline aux vertus presque magiques, ouvrant les portes de nombreux domaines, de la sociologie à la psychanalyse, en passant par l'histoire et l'analyse des mythes. Cette fascination s'explique en partie par l'arrivée tardive de la linguistique en France, survenue vers les années 1950.

La définition la plus générale de la linguistique la décrit comme l'étude scientifique du langage. Cependant, cette discipline va au-delà de l'exploration du langage pour se concentrer principalement sur les langues elles-mêmes. Comme le remarque Hjelmslev, son objet spécifique est la langue. Martinet souligne que la linguistique accorde une priorité à l'étude de la langue, la considérant comme un système symbolique complexe, et ne s'intéresse que marginalement au langage en tant qu'instrument de communication. Maintenant, explorons certains concepts clés de cette analyse linguistique :

- A. **Langue vs Langage** : Une distinction cruciale dans la linguistique est celle entre la langue et le langage. Le langage réfère à la capacité humaine innée et universelle de communiquer au moyen de signes verbaux et non verbaux. En revanche, la langue se réfère spécifiquement aux systèmes de signes linguistiques utilisés par une communauté linguistique donnée pour communiquer. Par exemple, le français est une langue, tandis que le langage est le processus cognitif et social sous-jacent qui permet aux individus de comprendre et de produire des énoncés dans cette langue.

**B. La Linguistique Structurale :** La linguistique structurale, un mouvement majeur dans l'histoire de la linguistique, met l'accent sur l'analyse des structures formelles des langues. Ferdinand de Saussure est souvent considéré comme le père de la linguistique structurale. Il a proposé une approche qui distingue la langue (langue) de la parole (usage particulier de la langue par un individu). Cette distinction a révolutionné la façon dont les linguistes abordent l'étude des langues.

**C. Le Système Linguistique :** Un aspect fondamental de la linguistique est l'étude des langues en tant que systèmes. Cette perspective considère la langue comme un ensemble de règles et de conventions qui régissent la manière dont les unités linguistiques (comme les mots et les phrases) sont combinées pour former des significations. Cette approche permet d'analyser les structures internes des langues et de découvrir les schémas récurrents qui sous-tendent la communication humaine.

Deux conceptions principales de la linguistique coexistent :

1. La linguistique comme description des langues : Cette approche repose sur l'observation objective du comportement linguistique des locuteurs natifs. Son objectif est de décrire les particularités spécifiques d'une langue donnée, en reconnaissant que l'étude d'un état de langue peut avoir une valeur explicative, pas seulement descriptive.
2. La linguistique comme étude du fonctionnement du langage : Cette perspective adopte une vision unitaire du langage humain, considérant que les langues individuelles ne sont que des manifestations spécifiques du langage. Selon cette conception, les

différences entre les langues résident non pas dans leurs structures profondes, mais dans des variations superficielles. Une analyse approfondie révélerait des universaux linguistiques, témoignant d'une capacité innée du langage. Ainsi, la notion de langue en tant que système de signes est remplacée par celle de langue en tant que système de règles.

## **1.2 Linguistique et grammaire**

La notion de "grammaire", dérivée du grec "grammatiké", de "gramma" signifiant "lettre", a historiquement été le principal terme utilisé pour décrire l'étude de la langue. Cette discipline traditionnelle se concentrait sur les règles et les normes régissant la structure et l'usage des langues. La grammaire était souvent associée à la description normative de la langue, prescrivant les règles correctes de syntaxe, de morphologie et de sémantique.

Cependant, depuis près de deux siècles, un nouveau terme a émergé : celui de "linguistique", construit à partir de la racine latine du mot "langue". Cette évolution témoigne d'une transformation profonde dans la manière dont nous appréhendons et étudions le langage.

La linguistique, contrairement à la grammaire traditionnelle, adopte une approche plus scientifique et descriptive de l'étude du langage. Elle se concentre sur l'observation et l'analyse des langues telles qu'elles sont utilisées par les locuteurs natifs dans divers contextes. Plutôt que de se limiter à la description normative d'une langue particulière, la linguistique cherche à comprendre les principes généraux qui sous-tendent toutes les langues humaines.

Cette transition de la grammaire à la linguistique reflète également un changement dans les objectifs de l'étude du langage. Alors que la grammaire traditionnelle se concentrait principalement sur la prescription des règles

linguistiques, la linguistique moderne vise à découvrir les structures sous-jacentes et les mécanismes cognitifs qui permettent la communication humaine. Elle explore également les relations entre le langage et d'autres domaines tels que la cognition, la culture et la société.

La grammaire, dans sa définition traditionnelle, se concentre principalement sur les règles et les structures grammaticales d'une langue donnée. Elle vise à décrire les formes correctes des mots, les relations syntaxiques entre eux, ainsi que les règles de conjugaison et de déclinaison. La grammaire traditionnelle est souvent prescriptive, c'est-à-dire qu'elle établit des normes pour l'usage correct de la langue, basées sur des modèles préétablis.

D'un autre côté, la linguistique, en tant que discipline plus récente, adopte une approche plus globale et scientifique de l'étude du langage. Elle cherche à comprendre les mécanismes sous-jacents qui gouvernent la structure et le fonctionnement des langues. La linguistique explore les aspects phonétiques, morphologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques du langage, ainsi que les variations linguistiques et les processus d'acquisition et d'évolution des langues.

Comparons maintenant ces deux approches :

- ✓ **Objectif** : La grammaire traditionnelle se concentre sur la description et la prescription des règles linguistiques spécifiques à une langue donnée. Elle vise à enseigner les normes et les conventions acceptées pour un usage correct de la langue. En revanche, la linguistique cherche à comprendre les principes généraux qui sous-tendent toutes les langues humaines, en examinant les structures et les fonctions linguistiques de manière plus abstraite et comparative.

- ✓ **Approche** : La grammaire traditionnelle adopte une approche normative et souvent intuitive, se basant sur des modèles établis et des règles préexistantes pour déterminer ce qui est considéré comme "correct" dans une langue. Elle se concentre sur la description des formes et des constructions linguistiques telles qu'elles sont utilisées dans la pratique quotidienne. En revanche, la linguistique adopte une approche plus scientifique et systématique, utilisant des méthodes empiriques et théoriques pour analyser les structures et les fonctions linguistiques, ainsi que les processus cognitifs et sociaux qui les sous-tendent.
- ✓ **Portée** : La grammaire traditionnelle est souvent limitée à une seule langue ou à un petit groupe de langues apparentées. Elle se concentre sur les règles spécifiques et les caractéristiques idiosyncratiques de cette langue particulière. En revanche, la linguistique cherche à établir des généralisations sur le fonctionnement des langues humaines en général, en examinant les similitudes et les différences entre les langues du monde entier.

L'une des différences fondamentales entre la grammaire et la linguistique réside dans leur objectif et leur méthodologie. Alors que la grammaire se concentre principalement sur la description normative et prescriptive des règles grammaticales, la linguistique adopte une approche descriptive et analytique, cherchant à décrire et à expliquer les phénomènes linguistiques tels qu'ils sont réellement utilisés dans la communication humaine.

#### 1. **Objectif** :

- ✓ La grammaire traditionnelle a pour objectif principal de prescrire les règles et les normes pour un usage correct de la langue. Elle se concentre sur la définition des formes et des constructions

linguistiques acceptées comme standards dans une langue donnée. Son but est d'enseigner aux locuteurs natifs ou apprenants les conventions grammaticales à suivre pour une communication efficace.

- ✓ En revanche, la linguistique cherche à comprendre les mécanismes sous-jacents qui gouvernent la structure et le fonctionnement des langues. Son objectif est de décrire objectivement les différentes dimensions du langage, telles que la phonétique, la morphologie, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique, sans imposer de jugements de valeur sur ce qui est "correct" ou "incorrect".

## **2. Méthodologie :**

- ✓ La grammaire traditionnelle utilise souvent une approche normative et intuitive, se basant sur des modèles préétablis et des règles prescriptives pour déterminer ce qui est considéré comme grammaticalement correct dans une langue donnée. Les grammairiens traditionnels se réfèrent souvent à des autorités linguistiques ou à des règles établies par des manuels de grammaire.
- ✓ En revanche, la linguistique adopte une approche descriptive et analytique, utilisant des méthodes empiriques et théoriques pour étudier les langues telles qu'elles sont réellement utilisées par les locuteurs natifs. Les linguistes collectent des données linguistiques à partir d'observations de la parole et de textes écrits, puis les analysent à l'aide de cadres théoriques pour identifier les modèles et les structures sous-jacents du langage.

### 1.3 De la grammaire à la linguistique

La conception du terme "grammaire" a subi des transformations significatives au cours de l'histoire. Selon le dictionnaire Littré, la grammaire est définie comme "l'art d'exprimer ses pensées par la parole ou par l'écriture d'une manière conforme aux règles établies par le bon usage". Cette définition situe la grammaire parmi les arts, ce qui suggère un jugement de valeur esthétique, voire éthique, concernant ce qui est considéré comme beau ou laid, bien ou mal dans l'expression linguistique.

Cette conception traditionnelle de la grammaire, en tant qu'art de bien parler ou bien écrire, est étroitement liée à des idées de normes linguistiques et de correction. Elle suppose l'existence de règles fixes et immuables régissant l'usage de la langue, et implique une certaine forme de standardisation linguistique basée sur des modèles prescrits. Ainsi, la grammaire était souvent enseignée comme un ensemble de règles à suivre pour produire un discours correct et élégant, en accord avec les conventions linguistiques acceptées.

Cette vision de la grammaire comme un ensemble de règles normatives a été remise en question par l'émergence de la linguistique moderne. Contrairement à la grammaire traditionnelle, qui se concentre sur la prescription des règles linguistiques, la linguistique adopte une approche descriptive et analytique, cherchant à décrire et à expliquer les phénomènes linguistiques tels qu'ils sont réellement utilisés dans la communication humaine. Cette évolution a conduit à une compréhension plus nuancée et empiriquement fondée du langage, remettant en question les idées préconçues sur ce qui constitue un usage linguistique "correct" ou "incorrect".

Cette perspective traditionnelle de la grammaire met l'accent sur sa dimension normative. En d'autres termes, la grammaire prescrit la manière "correcte" d'écrire, en se basant sur les opinions de quelques érudits. L'idée de

norme implique inévitablement celle de transgression, car toute violation des règles établies est perçue comme une faute. Ainsi, l'idée de faute constitue le fondement de la grammaire, avec les règles définissant les infractions potentielles à éviter.

Dans cette conception, la grammaire agit comme un gardien des normes linguistiques, délimitant ce qui est considéré comme acceptable et inacceptable dans l'usage de la langue. Les règles grammaticales sont souvent présentées comme des vérités immuables, dictant la manière "correcte" d'exprimer ses pensées par la parole ou par l'écriture. Les locuteurs sont encouragés à conformer leur langage à ces normes prescrites afin d'éviter les erreurs et les jugements négatifs associés à une utilisation non standard de la langue.

Cependant, cette conception normative de la grammaire a été critiquée pour sa rigidité et son manque de prise en compte de la diversité linguistique et des pratiques réelles d'utilisation de la langue. Les linguistes modernes remettent en question l'idée qu'il existe une seule manière "correcte" d'utiliser la langue, soulignant plutôt la variabilité naturelle et la flexibilité du langage humain. Cette remise en question des normes prescrites a conduit à une approche plus descriptive et empirique de l'étude du langage, mettant l'accent sur l'observation et l'analyse des pratiques linguistiques réelles plutôt que sur la prescription de règles arbitraires.

Cette approche normative de la grammaire est profondément enracinée dans les traditions linguistiques et littéraires, où les grammairiens et les écrivains ont souvent joué un rôle central dans la définition et l'imposition des normes linguistiques. Pendant des siècles, les règles grammaticales ont été élaborées et codifiées par des autorités linguistiques, souvent basées sur des modèles établis par des érudits et des auteurs renommés. Ces normes étaient considérées comme des guides pour un usage correct de la langue, visant à

préserver sa pureté et sa clarté.

Cependant, cette conception de la grammaire comme un ensemble de règles rigides et immuables a été critiquée par certaines approches plus modernes de la linguistique, qui privilégient une perspective descriptive et empirique sur le langage, plutôt qu'une approche prescriptive. Les linguistes contemporains remettent en question l'idée qu'il existe une seule manière "correcte" d'utiliser la langue, mettant en avant la variabilité naturelle du langage et la diversité des pratiques linguistiques au sein des communautés parlantes.

Cette remise en question des normes prescrites a conduit à un changement de paradigme dans l'étude du langage, où l'accent est mis sur l'observation et l'analyse des pratiques linguistiques réelles. Plutôt que de prescrire des règles basées sur des modèles arbitraires, les linguistes modernes cherchent à comprendre les mécanismes sous-jacents qui gouvernent l'utilisation de la langue dans différents contextes et communautés linguistiques. Cette approche plus descriptive et empirique permet de mieux saisir la complexité du langage humain et de reconnaître sa diversité intrinsèque.

« *La visée de cette grammaire est proprement normative : la grammaire prescrit la manière de bien écrire, sur la base de l'avis de quelques érudits. L'idée de norme implique celle de transgression, l'idée de règle, celle de son infraction : l'idée de faute fonde donc la grammaire.* » (G. Siouffi, D. V. Raemdonck, 1999, p8). Cette citation de G. Siouffi et D. V. Raemdonck (1999) met en lumière la nature normative de la grammaire, soulignant son rôle dans la prescription des règles pour un usage "correct" de la langue. Les auteurs notent que la grammaire établit des normes en se basant sur les opinions de quelques érudits, impliquant ainsi une autorité externe dans la définition de ce

qui est considéré comme linguistiquement acceptable.

## **1.4 Grammaire scientifique ou linguistique**

La définition du terme "grammaire" selon Le Robert présente deux acceptions :

1. Jusqu'au XIXe siècle et de nos jours dans le langage courant, la grammaire est définie comme l'ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue. Cette définition reflète la perspective traditionnelle de la grammaire comme un ensemble de normes prescriptives régissant l'usage correct de la langue.
2. Une autre définition de la grammaire est celle d'une étude systématique des éléments constitutifs d'une langue, incluant les sons, les formes, les mots et les procédés linguistiques. Cette acception de la grammaire diffère de la première en ce qu'elle adopte une perspective descriptive et explicative plutôt que prescriptive. Cette approche vise à étudier les phénomènes grammaticaux de manière objective, similaire à la manière dont un physicien observe et explique les phénomènes naturels.

Selon G. Siouffi et D. V. Raemdonck, cette seconde définition de la grammaire s'inscrit dans une démarche scientifique, caractérisée par la rigueur, la méthode et la recherche de l'exhaustivité. Cette approche systématique de la grammaire permet l'étude objective de la langue dans ses différentes composantes, telles que la phonétique et la phonologie (sons), la morphologie (formes), le lexique et la lexicologie (mots), ainsi que la syntaxe, la stylistique ou la rhétorique (procédés).

Cette conception de la grammaire comme une étude scientifique de la langue repose sur des principes méthodologiques rigoureux, visant à analyser et à décrire les structures linguistiques de manière systématique et complète.

Les linguistes qui adoptent cette approche cherchent à explorer les différentes dimensions du langage de manière objective, en utilisant des méthodes empiriques et théoriques pour examiner les régularités et les variations linguistiques.

En adoptant une approche scientifique, la grammaire se distingue de la conception traditionnelle qui la considère principalement comme un ensemble de règles prescriptives pour l'usage correct de la langue. Au lieu de se limiter à la prescription des normes linguistiques, cette approche scientifique cherche à comprendre les mécanismes sous-jacents qui gouvernent la structure et le fonctionnement de la langue, permettant ainsi une analyse plus approfondie et nuancée des phénomènes linguistiques.

L'utilisation du terme "grammaire" pour désigner cette approche descriptive et explicative de l'étude linguistique peut sembler ambiguë étant donné sa longue tradition normative. En effet, la grammaire a historiquement été associée à une démarche prescriptive, définissant les règles de l'usage correct de la langue. Cependant, le maintien de ce terme en français pour désigner également une approche scientifique et descriptive témoigne de son héritage dans le domaine linguistique.

La linguistique, en tant que discipline, s'intéresse à l'étude scientifique du langage, sous tous ses aspects. Cette étude comprend l'analyse structurale des langues, la manière dont elles fonctionnent, évoluent et interagissent avec la société. Dans ce contexte, la grammaire revêt une importance particulière en tant qu'outil analytique permettant de décortiquer les règles et les structures sous-jacentes des langues.

La dualité de la grammaire en tant qu'approche prescriptive et descriptive reflète les différentes perspectives théoriques adoptées dans le domaine linguistique. Historiquement, la grammaire prescriptive visait à établir des

normes et des règles pour guider l'usage correct de la langue, souvent en se basant sur des modèles idéaux ou des conventions établies. En revanche, la grammaire descriptive se concentre sur l'observation et l'analyse des usages réels de la langue, cherchant à décrire et à expliquer les structures linguistiques telles qu'elles sont utilisées par les locuteurs natifs.

Cette évolution conceptuelle de la grammaire reflète les changements dans la perception du langage au sein de la linguistique moderne. Alors que les approches prescriptives ont été critiquées pour leur caractère normatif et souvent arbitraire, les approches descriptives ont gagné en importance en mettant l'accent sur l'observation empirique et l'analyse des phénomènes linguistiques dans leur contexte naturel.

Enfin, bien que le terme "linguistique" soit de plus en plus utilisé pour désigner l'étude scientifique et descriptive du langage, notamment dans les domaines de la linguistique historique et comparée, le terme "grammaire" continue d'être employé dans certaines disciplines linguistiques, telles que la grammaire historique ou comparée, pour désigner cette approche scientifique et rigoureuse de l'étude du langage.

La linguistique historique s'intéresse à l'évolution des langues à travers le temps, analysant les changements phonétiques, morphologiques, et syntaxiques qui surviennent dans une langue donnée sur une période donnée. La grammaire historique, dans ce contexte, examine les structures grammaticales des langues anciennes ou éteintes, reconstruisant souvent des formes linguistiques à partir de documents écrits et d'autres sources historiques. Par exemple, l'étude comparative des langues indo-européennes dans la linguistique historique utilise des méthodes grammaticales pour déterminer les liens de parenté entre ces langues et reconstruire leur grammaire commune.

De même, la linguistique comparée cherche à identifier les similarités et les différences entre les langues, souvent dans le but de classer les langues dans des familles linguistiques ou d'analyser les influences historiques et culturelles sur leur développement. La grammaire comparée joue un rôle crucial dans cette entreprise en examinant les structures grammaticales des langues et en identifiant les motifs récurrents qui peuvent indiquer des relations génétiques ou des emprunts linguistiques.

Dans ces sous-domaines spécialisés de la linguistique, l'emploi du terme "grammaire" renvoie à une approche méthodique et analytique de l'étude du langage, mettant l'accent sur la rigueur et la précision dans l'analyse des structures grammaticales. Bien que le terme "linguistique" soit plus communément utilisé pour désigner l'étude générale du langage dans son ensemble, le maintien du terme "grammaire" dans ces disciplines spécifiques souligne leur tradition et leur héritage dans le développement de l'analyse linguistique.

## **1.5 Les utilisations du mot grammaire**

La notion de grammaire englobe plusieurs réalités, notamment celle de la grammaire d'une langue, qui représente un ensemble fini de règles visant à permettre au locuteur de cette langue de générer l'ensemble infini des énoncés grammaticalement acceptables. Cette conception de la grammaire est liée à la compétence des locuteurs dans une langue donnée.

La grammaire d'une langue constitue un système de règles qui détermine la structure et l'organisation des éléments linguistiques pour former des énoncés cohérents et signifiants. Ces règles gouvernent divers aspects de la langue, tels que la formation des mots (morphologie), l'ordre des mots dans une phrase (syntaxe), les relations entre les mots et les phrases (sémantique), et les sons de la langue (phonologie). Ensemble, ces règles définissent ce qui

est considéré comme grammaticalement correct dans une langue donnée.

La grammaire d'une langue est étroitement liée à la compétence linguistique des locuteurs, c'est-à-dire leur connaissance intuitive et implicite des règles grammaticales qui régissent leur langue maternelle. Cette compétence permet aux locuteurs de produire et de comprendre un nombre infini de constructions linguistiques, même si elles n'ont jamais été explicitement rencontrées auparavant. Par exemple, un locuteur natif du français est capable de former des phrases grammaticalement correctes en utilisant les règles de la grammaire française, même s'il n'a jamais été exposé à ces phrases spécifiques auparavant.

La grammaire en tant que compétence linguistique est souvent contrastée avec la performance linguistique, qui fait référence à l'utilisation effective de la langue dans des situations de communication réelles. Alors que la compétence linguistique repose sur la connaissance implicite des règles grammaticales, la performance linguistique peut être influencée par des facteurs tels que la fatigue, le contexte de communication, et les variations individuelles dans l'utilisation de la langue.

La tâche du grammairien ou du linguiste consiste alors à décrire cet ensemble de règles. Selon l'approche choisie, cette description peut avoir une visée normative, descriptive ou explicative. Cependant, il est important de noter qu'une retranscription complète et parfaitement fidèle du système de règles d'une langue est souvent hors de portée. En effet, tout ce qui peut être proposé est une approximation, une représentation de la manière dont les règles semblent fonctionner dans la pratique. Cette proposition de retranscription grammaticale combine généralement l'étude de la morphologie (forme des mots, règles de composition et de flexion) et de la syntaxe (construction des phrases, règles d'accord), avec une emphase particulière, dans le cadre d'une

approche normative, sur les règles orthographiques.

L'approche normative de la description grammaticale vise à établir des normes et des standards pour l'usage correct de la langue. Dans cette optique, le grammairien cherche à définir les règles qui régissent la langue de manière prescriptive, en prescrivant ce qui est considéré comme correct ou incorrect selon les conventions établies. Cette approche est souvent influencée par des considérations esthétiques, historiques ou sociales, et peut être utilisée comme référence dans l'enseignement de la langue et dans la production de documents officiels.

En revanche, l'approche descriptive de la description grammaticale se concentre sur l'observation et l'analyse des usages réels de la langue. Le linguiste descriptif cherche à décrire de manière objective les structures et les règles grammaticales telles qu'elles sont utilisées par les locuteurs natifs dans différents contextes de communication. Cette approche met l'accent sur la variation linguistique et cherche à rendre compte de la diversité des pratiques linguistiques observées dans une communauté linguistique donnée.

Enfin, l'approche explicative de la description grammaticale vise à comprendre les mécanismes sous-jacents qui gouvernent les règles grammaticales d'une langue. Le linguiste explicatif cherche à expliquer pourquoi certaines constructions sont privilégiées par les locuteurs, quelles sont les motivations historiques ou cognitives qui sous-tendent ces choix linguistiques. Cette approche s'appuie souvent sur des théories linguistiques plus larges, telles que la grammaire générative ou la linguistique cognitive, pour fournir des explications détaillées sur le fonctionnement de la langue.

La compétition entre les termes "grammaire" et "linguistique" en français est en grande partie attribuable à une tradition puriste profondément enracinée dans la culture française. Cependant, la distinction principale réside dans les

deux démarches sous-jacentes : l'une normative et l'autre scientifique. Bien que le terme "grammaire" puisse être utilisé pour désigner les deux approches, le terme "linguistique" n'est généralement pas employé pour désigner la démarche normative, mais plutôt pour évoquer une approche scientifique et descriptive de l'étude du langage.

La tradition puriste en France remonte à une longue histoire de préservation et de régulation de la langue française, remontant aux travaux des grammairiens classiques tels que Vaugelas au XVIIe siècle. Ces puristes ont cherché à établir des normes et des règles pour protéger la pureté et la clarté de la langue française, souvent en s'opposant aux emprunts linguistiques, aux changements phonétiques et aux évolutions syntaxiques perçues comme des menaces à la stabilité de la langue.

Dans ce contexte, le terme "grammaire" a été largement associé à une approche normative de la langue, visant à établir des règles et des standards pour l'usage correct de la langue française. Les ouvrages de grammaire prescriptive ont été utilisés comme guides pour l'enseignement de la langue et comme références pour la correction des erreurs grammaticales dans la production écrite.

En revanche, le terme "linguistique" évoque une approche plus scientifique et descriptive de l'étude du langage, s'inscrivant dans une tradition plus récente qui cherche à comprendre les mécanismes sous-jacents du langage humain à travers des méthodes empiriques et analytiques. Les linguistes adoptent une perspective objective et neutre dans l'analyse des langues, cherchant à décrire et à expliquer les structures linguistiques telles qu'elles sont utilisées par les locuteurs dans différents contextes de communication.

## 1.6 Langage et communication

Dans une perspective large, tout langage peut être considéré comme une forme de communication, et réciproquement, tout mode de communication peut être qualifié de langage. Selon l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, la vie sociale peut être définie comme un ensemble de communications de trois types : l'échange d'informations (par le langage), l'échange de biens (par l'économie) et l'échange de personnes (par des rituels tels que le mariage). Ainsi, le type spécifique de communication auquel appartient le langage peut être associé à la communication d'information.

Le langage humain est un système complexe et structuré permettant la transmission d'informations entre individus au sein d'une communauté linguistique donnée. Il se distingue des autres formes de communication par sa capacité à exprimer un large éventail de concepts abstraits et complexes, ainsi que par sa flexibilité et sa créativité dans la formation de messages.

Lorsque Claude Lévi-Strauss associe le langage à l'échange d'informations, il met en lumière le rôle fondamental du langage dans la transmission et le partage des connaissances, des idées et des expériences entre individus. Le langage permet non seulement la communication de faits objectifs et concrets, mais également l'expression de sentiments, de pensées et de perceptions subjectives, facilitant ainsi la construction de la réalité sociale et culturelle partagée au sein d'une communauté.

Cependant, il est important de noter que le langage n'est pas le seul moyen de communication utilisé par les êtres humains. En effet, d'autres formes de communication, telles que la communication non verbale (gestes, expressions faciales, postures), les arts visuels (peinture, sculpture), et les médias numériques (Internet, réseaux sociaux), jouent également un rôle essentiel dans l'interaction sociale et la transmission d'informations.

Néanmoins, le langage reste l'un des moyens de communication les plus élaborés et les plus sophistiqués dont disposent les êtres humains, permettant une communication riche et nuancée à travers une variété de contextes et de situations. Sa capacité à exprimer et à interpréter des informations complexes en fait un élément central de la vie sociale et culturelle des sociétés humaines.

Les théories de la communication, notamment celles élaborées par des ingénieurs souhaitant développer des réseaux de télécommunications tels que le téléphone et le télégraphe, reposent sur la notion d'information. Ils proposent un schéma simplifié de la communication comprenant un émetteur, un récepteur et un message. Pour être transmis, un message doit être encodé dans un code spécifique et transmis à travers un canal. L'objectif général de la communication est de transmettre une information.

Dans ce modèle de communication, l'émetteur est la source du message, le récepteur est le destinataire du message, et le message est l'ensemble des données transmises. L'émetteur encode le message dans un code compréhensible par le récepteur, qui le décode pour en extraire l'information. Le canal de communication est le moyen physique ou technologique par lequel le message est transmis du point de départ au point d'arrivée.

La notion d'information dans ce contexte se réfère à la quantité de données transmises par le message et à leur capacité à modifier les connaissances ou les comportements du récepteur. L'information peut être représentée sous forme de signaux électriques, de signaux lumineux, de signaux sonores, ou d'autres formes de codage adaptées au canal de communication utilisé.

Les théories de la communication mettent également en évidence le rôle crucial du bruit dans le processus de transmission de l'information. Le bruit peut être défini comme toute perturbation ou interférence qui altère la qualité ou la

fidélité de la transmission du message. Il peut provenir de sources externes telles que les interférences électromagnétiques, les variations de signal, ou de sources internes telles que les distorsions du message par l'émetteur ou le récepteur.

L'objectif général de la communication, dans ce cadre, est de minimiser l'impact du bruit et de maximiser la fidélité de la transmission de l'information. Cela peut être réalisé en utilisant des techniques de codage et de modulation efficaces, en améliorant la qualité du canal de communication, ou en mettant en place des mécanismes de correction d'erreur pour détecter et corriger les erreurs de transmission.

Pour décrire le fonctionnement du langage, plusieurs linguistes ont adapté ce schéma de communication. Par exemple, Roman Jakobson identifie un émetteur, un récepteur et un message dans toute situation impliquant le langage verbal. Le code utilisé est la langue, le contexte est la situation dans laquelle le message est échangé, et le mode de contact peut être acoustique ou écrit.

Dans la perspective de Roman Jakobson, l'émetteur est la personne qui produit le message, tandis que le récepteur est celui qui le reçoit. Le message est l'ensemble des informations transmises à travers le langage verbal. Le code utilisé est la langue spécifique employée pour encoder le message, comprenant son vocabulaire, sa grammaire et ses règles syntaxiques propres à une communauté linguistique donnée.

Le contexte, ou la situation de communication, joue un rôle essentiel dans la compréhension du message. Il comprend tous les éléments environnementaux, sociaux et culturels qui influencent la production et la réception du langage. Par exemple, le contexte peut inclure des facteurs tels que le lieu, le moment, les relations sociales entre les interlocuteurs, ainsi que

les connaissances partagées et les attentes culturelles.

Enfin, le mode de contact fait référence au canal ou au moyen par lequel le message est transmis, que ce soit de manière acoustique (par la voix) ou écrite (par des symboles graphiques). Le choix du mode de contact peut varier en fonction des préférences personnelles des locuteurs, des exigences de la situation de communication, ou des contraintes technologiques.

Une caractéristique essentielle du langage est l'articulation des signaux émis. Cette caractéristique distingue la communication humaine de la communication animale, où chaque message semble être une unité indivisible. En revanche, la communication verbale humaine utilise des unités articulées telles que les phonèmes et les morphèmes.

Dans le langage humain, les signaux sont produits par l'appareil vocal et articulés à travers une série de mouvements précis des organes de la parole, tels que la langue, les lèvres, le palais et les cordes vocales. Ces mouvements permettent de produire une variété de sons distincts, appelés phonèmes, qui constituent les éléments de base du langage parlé.

Les phonèmes sont les plus petites unités distinctives du langage, qui peuvent être combinées pour former des mots et des phrases. Par exemple, en anglais, les phonèmes /b/, /æ/, et /t/ peuvent être combinés pour former le mot "bat". La capacité à distinguer et à manipuler ces sons individuels est essentielle pour la production et la perception du langage parlé.

En plus des phonèmes, le langage humain utilise également des unités de sens plus grandes appelées morphèmes. Les morphèmes sont les plus petites unités de signification dans une langue et peuvent être des mots entiers (morphèmes libres) ou des parties de mots qui portent une signification grammaticale (morphèmes liés). Par exemple, le mot "chats" comprend deux morphèmes : "chat" (le morphème lexical, portant la signification principale) et

"-s" (le morphème grammatical, indiquant le pluriel).

L'utilisation d'unités articulées telles que les phonèmes et les morphèmes permet une grande flexibilité dans la production et la compréhension du langage humain. Cette capacité à décomposer et à recombinaer les éléments du langage permet aux locuteurs de créer un nombre infini de mots et de phrases, facilitant ainsi la communication d'une gamme diversifiée de significations et de messages.

## **1.7 Linguistique et communication**

L'analyse du langage du point de vue de la communication implique d'abord de reconnaître sa fonction principale de transmission d'information. Cette perspective nous conduit à examiner comment l'information est communiquée, ce qui peut éventuellement entraver sa transmission efficace, et la quantité d'informations nouvelles apportées par un message.

Dans le cadre de cette analyse, le langage est considéré comme un système de communication qui permet aux individus de partager des informations, des idées et des significations à travers des symboles linguistiques. La communication linguistique est ainsi centrée sur la transmission et la réception d'informations entre les locuteurs, avec pour objectif la compréhension mutuelle des messages échangés.

L'efficacité de la transmission de l'information dépend de plusieurs facteurs, notamment la clarté et la précision de l'expression, la pertinence du contenu par rapport au contexte de communication, et la capacité des locuteurs à interpréter correctement le message. Les obstacles potentiels à une transmission efficace de l'information comprennent les ambiguïtés linguistiques, les malentendus, les préjugés cognitifs et les différences culturelles.

Par exemple, les ambiguïtés linguistiques peuvent survenir lorsque les

mots ou les expressions utilisés dans un message peuvent être interprétés de différentes manières, entraînant ainsi une confusion ou une incompréhension chez le récepteur. De même, les malentendus peuvent se produire lorsque les locuteurs ont des attentes différentes quant au sens ou à l'intention du message, ce qui peut entraîner des interprétations erronées ou des conflits de communication.

La quantité d'informations nouvelles apportées par un message peut être évaluée en fonction de son degré de nouveauté ou de familiarité pour le récepteur. Les messages qui transmettent des informations nouvelles ou surprenantes sont souvent perçus comme plus intéressants ou plus stimulants, tandis que les messages répétitifs ou prévisibles peuvent être considérés comme moins engageants.

Toutefois, le langage verbal humain ne peut être réduit à un simple processus de transmission d'information. En premier lieu, les langues naturelles ne se comportent pas strictement comme des codes, principalement en raison de leurs ambiguïtés inhérentes. Deuxièmement, dans les échanges verbaux, le contexte joue un rôle crucial, dépassant souvent l'importance même du contenu informationnel. Comme l'ont souligné G. Siouffi et D. V. Raemdonck (1999), lors de notre réception des énoncés d'autrui, notre attention se porte souvent davantage sur l'intention sous-jacente que sur l'information littérale. Ainsi, une phrase en apparence banale comme "il fait chaud" peut être interprétée comme une suggestion subtile d'ouvrir une fenêtre. Cette distinction entre le contenu informationnel et la fonction communicative des énoncés est essentielle pour évaluer leur portée réelle.

Les langues naturelles sont des systèmes complexes qui comportent des nuances, des ambiguïtés et des contextes qui dépassent la simple transmission d'informations. Les mots et les expressions peuvent avoir plusieurs

significations, et leur interprétation dépend souvent du contexte dans lequel ils sont utilisés. Par exemple, le sens de l'expression "il fait chaud" peut varier en fonction de la situation et des intentions de l'énonciateur. Dans un contexte donné, cette phrase peut être interprétée comme une simple observation météorologique ou comme une suggestion implicite d'action, comme ouvrir une fenêtre pour aérer la pièce.

Le rôle du contexte dans la communication linguistique est crucial pour comprendre la signification réelle des énoncés. Le contexte comprend non seulement les éléments linguistiques immédiats qui entourent un énoncé, mais également les facteurs situationnels, sociaux et culturels qui influencent son interprétation. Par conséquent, la compréhension d'un message dépend souvent de la capacité des locuteurs à reconnaître et à interpréter ces indices contextuels.

En outre, les échanges verbaux ne se limitent pas à la simple transmission d'informations factuelles. Ils servent également des fonctions sociales, émotionnelles et pragmatiques, telles que l'expression de sentiments, l'établissement de relations sociales, et la réalisation d'actes de langage tels que les demandes, les promesses, et les excuses. Ces fonctions communicatives dépassent souvent le contenu informationnel des énoncés et sont essentielles pour évaluer leur portée réelle dans un contexte donné.

En conséquence, la notion de communication, dans le cadre linguistique, revêt deux dimensions distinctes. La première est étroitement liée à la transmission et à la réception de l'information, tandis que la seconde englobe une gamme plus large de processus intervenant lorsque des individus communiquent verbalement dans diverses situations. Cette vision plus large inclut notamment l'interaction entre le langage et le contexte social, culturel et situationnel.

La première dimension de la communication linguistique se concentre sur la transmission et la réception de l'information entre les locuteurs. Dans cette perspective, la communication est considérée comme un processus linéaire de transmission de messages verbaux d'un émetteur à un récepteur. Cette dimension met l'accent sur la clarté, la précision et la fidélité de la transmission de l'information, ainsi que sur les obstacles potentiels à une communication efficace, tels que les ambiguïtés linguistiques et les malentendus.

La seconde dimension de la communication linguistique élargit cette perspective pour inclure les interactions plus complexes entre le langage et le contexte dans lequel la communication a lieu. Cette dimension reconnaît que la signification des énoncés linguistiques est souvent influencée par des facteurs contextuels tels que la situation sociale, culturelle et situationnelle dans laquelle ils sont utilisés. Par exemple, la signification d'un mot ou d'une expression peut varier en fonction du contexte culturel dans lequel il est employé, ou des relations sociales entre les locuteurs.

Dans cette perspective élargie, la communication linguistique est vue comme un processus dynamique et interactif qui va au-delà de la simple transmission d'informations. Elle implique des échanges verbaux riches en nuances, en sous-entendus et en implications sociales, qui contribuent à la construction et à la négociation du sens dans les interactions linguistiques. Cette dimension reconnaît également l'importance des actes de langage, tels que les demandes, les promesses et les excuses, dans la réalisation d'objectifs communicatifs spécifiques dans différentes situations.

La communication, dès lors, revêt des caractéristiques diverses, allant de la simple transmission d'informations à des niveaux plus complexes et multifacettes, notamment émotionnels. La discipline de la communication, en tant que domaine récent, s'emploie à décrire l'ensemble de ces processus, en

mettant particulièrement l'accent sur les interactions linguistiques dans des cadres institutionnels tels que les médias ou les environnements professionnels.

La communication humaine est un phénomène complexe qui englobe une multitude de processus, allant de la simple transmission de messages verbaux à des interactions plus riches et nuancées. Ces interactions peuvent impliquer non seulement la transmission d'informations factuelles, mais aussi l'expression d'émotions, la négociation des significations, et la construction des identités sociales.

La discipline de la communication, qui est relativement récente dans le domaine académique, vise à étudier et à décrire ces divers processus de communication, ainsi que leurs impacts sur les individus, les groupes et les sociétés dans leur ensemble. Elle s'appuie sur des approches interdisciplinaires provenant de la linguistique, de la psychologie, de la sociologie, de l'anthropologie et d'autres domaines connexes pour comprendre la complexité de la communication humaine dans des contextes variés.

Dans le cadre de la communication linguistique, l'accent est souvent mis sur les interactions verbales dans des environnements institutionnels tels que les médias, les entreprises, les organisations gouvernementales et les contextes éducatifs. Ces environnements présentent des défis uniques en termes de communication, notamment en ce qui concerne la gestion de l'information, la résolution des conflits, et la construction de la réputation et de l'image de marque.

La communication institutionnelle, par exemple, se concentre sur la manière dont les organisations utilisent le langage et d'autres moyens de communication pour atteindre leurs objectifs stratégiques, tels que la promotion de produits, la fidélisation de la clientèle, et la gestion de la réputation. De

même, la communication médiatique examine comment les médias influencent l'opinion publique et façonnent les perceptions collectives à travers la diffusion d'informations et la construction de récits.

## **1.8 Histoire et comparaison des langues**

L'émergence de la linguistique historique au XIXe siècle trouve son origine dans la découverte du sanskrit, une langue ancienne de l'Inde, qui a révélé des similitudes frappantes avec certaines langues européennes telles que le latin, le grec et le germanique. Cette observation a conduit à la reconnaissance de ressemblances entre ces langues et à la formulation de l'idée selon laquelle les différences entre elles pouvaient être systématiquement expliquées.

Avant la découverte du sanskrit, la diversité des langues européennes était souvent considérée comme le résultat du hasard ou de la dispersion géographique des peuples. Cependant, l'étude comparative du sanskrit avec d'autres langues indo-européennes a permis de mettre en évidence des similarités dans la structure grammaticale, le vocabulaire et les règles phonétiques, suggérant ainsi l'existence d'une origine commune pour ces langues.

Ces découvertes ont jeté les bases de la linguistique historique en tant que discipline scientifique. Les linguistes ont commencé à étudier les changements linguistiques au fil du temps, en cherchant à comprendre comment les langues évoluent et se transforment à travers les siècles. Ils ont élaboré des méthodes d'analyse comparative pour retracer l'histoire des langues et reconstruire les formes linguistiques anciennes à partir des langues modernes.

La linguistique historique a également contribué à la formulation de la théorie de l'évolution linguistique, qui postule que les langues évoluent de

manière similaire aux espèces biologiques, avec des changements graduels et des divergences progressives au fil du temps. Cette perspective a permis de mieux comprendre les relations entre les langues apparentées et de reconstruire l'arbre généalogique des langues indo-européennes, ainsi que d'autres familles linguistiques.

Au-delà de son importance pour la compréhension de l'histoire des langues, la linguistique historique a également eu un impact significatif sur d'autres domaines de la linguistique, tels que la sociolinguistique, la psycholinguistique et la typologie linguistique. Elle a ouvert de nouvelles perspectives pour l'étude de la diversité linguistique et pour la compréhension des mécanismes sous-jacents à l'évolution des langues humaines. Ainsi, la découverte du sanskrit et les avancées de la linguistique historique ont profondément influencé notre compréhension de la nature et de l'évolution du langage humain.

Une des premières conclusions de la linguistique historique fut la classification des langues en familles, basée sur leurs similarités et leurs évolutions historiques. Cette classification par familles linguistiques a permis de mieux comprendre les relations de parenté entre les langues et leur évolution au fil du temps. Par la suite, la linguistique historique a rapidement élargi son champ d'étude pour inclure l'analyse diachronique, c'est-à-dire l'étude de l'évolution temporelle d'une langue donnée. Cette approche a permis de retracer l'histoire et le développement des langues à travers les âges.

La classification des langues en familles linguistiques a été une étape décisive dans le développement de la linguistique historique. Cette démarche a permis aux linguistes de regrouper les langues en fonction de leurs similitudes structurelles, lexicales et phonétiques, révélant ainsi les liens de parenté entre elles. Les familles linguistiques les plus connues incluent les langues indo-

européennes, les langues sémitiques, les langues altaïques, et bien d'autres.

Grâce à cette classification, les linguistes ont pu retracer les étapes de l'évolution des langues et reconstruire les formes linguistiques ancestrales à partir des langues modernes. Par exemple, en comparant les langues romanes telles que le français, l'espagnol et l'italien avec le latin, les linguistes ont pu identifier les changements phonétiques, morphologiques et syntaxiques qui ont conduit à l'émergence de ces langues à partir du latin vulgaire.

L'analyse diachronique, quant à elle, consiste à étudier l'évolution d'une langue donnée à travers le temps. Cette approche permet de retracer les changements linguistiques qui se produisent au fil des générations et des siècles, en examinant les documents écrits, les inscriptions historiques, et d'autres sources linguistiques. Par exemple, l'analyse diachronique du français permet de comprendre comment cette langue a évolué depuis le latin vulgaire jusqu'à sa forme moderne.

Un autre aspect important de la linguistique historique est la reconstruction des langues disparues ou des états anciens d'une langue existante pour lesquels il existe peu de témoignages directs. Cette tâche complexe nécessite la collecte de preuves fiables, ce qui peut être difficile dans de nombreux cas où il n'existe pas de traces écrites des états antérieurs des langues.

La reconstruction linguistique vise à retrouver les caractéristiques linguistiques des langues anciennes ou disparues à partir des langues contemporaines ou de leurs descendants. Cette démarche repose sur plusieurs sources de données, notamment les textes historiques, les inscriptions, les noms de lieux, les comparaisons avec d'autres langues apparentées, et les reconstructions phonétiques et morphologiques.

Dans les cas où il existe des documents écrits dans la langue ancienne,

les linguistes peuvent utiliser des méthodes d'analyse comparative pour identifier les similitudes et les différences entre cette langue et d'autres langues connues. Par exemple, en comparant le vocabulaire, la grammaire et la phonologie d'une langue ancienne avec celles d'autres langues de la même famille linguistique, les linguistes peuvent établir des correspondances et reconstruire certaines caractéristiques de la langue ancienne.

Cependant, dans de nombreux cas, il n'existe pas de documents écrits dans la langue ancienne, ce qui rend la tâche de reconstruction encore plus complexe. Dans ces situations, les linguistes doivent se fier à d'autres types de preuves, tels que les emprunts linguistiques dans d'autres langues, les changements phonétiques réguliers, les règles de dérivation et les principes de l'universalité linguistique.

Malgré ces défis, la reconstruction linguistique a permis de faire des avancées significatives dans notre compréhension des langues anciennes et disparues. Par exemple, grâce à des méthodes de reconstruction linguistique, les linguistes ont pu reconstruire des formes proto-indo-européennes, la langue mère hypothétique de la famille des langues indo-européennes, ainsi que des états anciens de langues telles que l'anglais, le français et l'allemand.

## **1.9 Domaines de la linguistique historique**

La perspective historique en linguistique s'étend également à la phonétique, où elle cherche à expliquer comment certains sons se transforment régulièrement en d'autres au fil du temps. Par exemple, l'émergence des voyelles nasales en français est un phénomène étudié dans ce cadre.

La phonétique historique examine les changements phonétiques qui se produisent dans les langues au fil du temps, en se concentrant sur les processus qui affectent les sons et leur prononciation. Ces changements phonétiques peuvent être réguliers, c'est-à-dire qu'ils suivent des règles

prévisibles et systématiques, ou irréguliers, c'est-à-dire qu'ils sont le résultat de facteurs plus complexes et moins prévisibles.

Dans le cas des voyelles nasales en français, il s'agit d'un exemple de changement phonétique régulier. Au cours de l'histoire du français, certaines consonnes finales se sont affaiblies ou ont disparu, laissant souvent un effet de nasalisation sur la voyelle précédente. Par exemple, en latin, des consonnes finales étaient présentes dans de nombreux mots, mais au fil du temps, ces consonnes ont été perdues dans la prononciation, laissant la voyelle précédente nasalisée. Ainsi, le latin "anneus" est devenu "anne", avec une voyelle nasale.

Ce phénomène de nasalisation des voyelles en français est un exemple de l'évolution phonétique régulière d'une langue au fil du temps. Il s'explique par des processus phonétiques tels que l'assimilation, la simplification des consonnes finales et l'harmonisation des sons environnants.

La phonétique historique permet également de comprendre d'autres changements phonétiques qui se produisent dans les langues au fil du temps, tels que les changements de prononciation des consonnes, les modifications de l'accentuation et les évolutions des systèmes vocaliques. Ces changements phonétiques peuvent avoir des répercussions importantes sur la structure phonologique et la perception des langues, et ils contribuent à la diversité linguistique observée dans le monde.

Ces transformations phonétiques sont souvent indépendantes de la signification ou du statut grammatical des mots. La phonétique historique s'attache à dater avec précision ces mutations sonores et à démontrer comment elles s'organisent entre elles. Parallèlement, la morphologie historique analyse les règles précises selon lesquelles les mots se forment, en combinant flexion et radical, par exemple. Quant à la sémantique historique,

elle explore les changements de sens des mots au fil du temps.

La phonétique historique se concentre sur l'étude des changements phonétiques qui se produisent dans les langues au fil du temps, en examinant comment les sons évoluent et se transforment indépendamment de la signification des mots. Cette discipline vise à dater précisément ces mutations sonores et à déterminer les schémas et les tendances qui les sous-tendent. Par exemple, les linguistes peuvent étudier comment les consonnes finales se sont affaiblies ou ont disparu dans certaines langues, ou comment certaines voyelles ont évolué en voyelles nasales.

La morphologie historique, quant à elle, se penche sur les règles et les processus qui régissent la formation des mots dans les langues au fil du temps. Elle analyse comment les mots se forment à partir de leurs composants de base, tels que les radicaux et les morphèmes, et comment ces éléments interagissent pour créer des formes lexicales et grammaticales. Par exemple, les linguistes peuvent étudier comment les suffixes et les préfixes se combinent avec les radicaux pour former de nouveaux mots, ou comment la flexion des verbes et des noms évolue dans différentes langues à travers l'histoire.

Enfin, la sémantique historique explore les changements de sens des mots au fil du temps, en analysant comment les significations des mots évoluent et se transforment dans différentes langues et cultures. Cette discipline examine les processus de dérivation sémantique, les emprunts linguistiques, les métaphores conceptuelles et d'autres phénomènes qui influent sur le sens des mots. Par exemple, les linguistes peuvent étudier comment un mot acquiert de nouvelles significations au fil du temps, ou comment les changements socio-culturels influencent les connotations des mots.

Dans le développement de la linguistique historique, une relation étroite avec l'étymologie s'est souvent manifestée. Initialement centrée sur la

recherche des origines des mots, l'étymologie s'est élargie pour inclure la description de leur évolution historique. L'étude des noms propres, intégrée à une discipline appelée onomastique, englobe la toponymie (étude des noms de lieux) et l'anthroponymie (étude des noms de personnes).

L'étymologie est une branche de la linguistique qui s'intéresse à l'origine des mots, à leurs premières formes et à leur évolution au fil du temps. Elle examine les étymons, c'est-à-dire les mots ou les morphèmes dont un mot donné est issu, en se basant sur des preuves linguistiques internes et externes. Initialement, l'étymologie était principalement axée sur la recherche des racines linguistiques et des emprunts entre langues, mais elle s'est progressivement étendue pour inclure une analyse plus approfondie de l'évolution historique des mots.

L'étude des noms propres, ou onomastique, est une branche spécifique de l'étymologie qui se concentre sur l'origine et l'évolution des noms de lieux et des noms de personnes. La toponymie examine les noms géographiques, tels que les noms de villes, de rivières et de montagnes, en analysant leur étymologie, leur signification et leur évolution historique. Par exemple, les toponymistes étudient comment les noms de lieux ont évolué au fil du temps, en révélant souvent des informations sur l'histoire, la géographie et la culture d'une région donnée.

L'anthroponymie, quant à elle, se penche sur l'origine et l'évolution des noms de personnes, en examinant les pratiques de nomination, les traditions familiales et les influences linguistiques sur les noms individuels. Les anthroponymistes étudient les tendances dans les systèmes de noms personnels, les emprunts entre cultures et langues, ainsi que les facteurs socio-culturels qui influencent les choix de noms.

L'avènement de la perspective synchronique au début du XXe siècle a

marqué un tournant dans la linguistique historique. Cette nouvelle approche a déplacé l'attention des facteurs externes tels que les influences politiques et sociales vers l'étude interne de l'évolution linguistique. Ainsi, la linguistique historique s'est progressivement transformée en linguistique diachronique, qui s'efforce de retracer l'évolution systématique d'une langue à travers le temps, en se concentrant sur ses changements internes et son développement structurel.

La linguistique diachronique adopte une perspective dynamique qui examine comment une langue évolue et se transforme au fil du temps. Contrairement à la linguistique synchronique, qui se concentre sur l'état actuel d'une langue à un moment donné, la linguistique diachronique examine les changements linguistiques survenus dans une langue au fil des siècles, voire des millénaires. Cette approche met l'accent sur les processus de changement interne, tels que les changements phonétiques, morphologiques et syntaxiques, ainsi que sur les facteurs qui les sous-tendent, tels que la phonologie, la morphologie et la syntaxe.

La linguistique diachronique utilise diverses méthodes pour retracer l'évolution d'une langue donnée, notamment l'analyse comparative, la reconstruction linguistique, et l'étude des corpus historiques. Ces méthodes permettent aux linguistes de reconstruire les formes linguistiques anciennes à partir des langues modernes, de retracer les étapes de l'évolution d'une langue à travers le temps, et de comprendre les mécanismes de changement linguistique qui ont façonné la structure et le fonctionnement des langues humaines.

### **1.10 Une discipline nouvelle au XXe siècle : la linguistique**

La naissance du terme "linguistique" au début du XIXe siècle marque l'émergence d'une période de réflexion profonde sur le langage en tant que domaine d'étude distinct. Avant cette période, le langage était souvent étudié

dans le cadre de la grammaire traditionnelle, qui se concentrait principalement sur les règles prescriptives de la langue plutôt que sur une approche scientifique et descriptive.

L'avènement de la linguistique en tant que discipline distincte peut être attribué en partie aux avancées significatives de la grammaire comparée, un domaine d'étude qui a émergé au début du XIXe siècle. La grammaire comparée s'est concentrée sur la comparaison systématique des langues pour identifier les similitudes et les différences entre elles, jetant ainsi les bases de l'approche comparative qui est devenue essentielle pour la linguistique moderne.

Cependant, c'est à la fin du XIXe siècle que la linguistique a cherché à se constituer en une discipline scientifique à part entière. Des linguistes comme Ferdinand de Saussure ont joué un rôle crucial dans cette transformation en proposant de nouvelles approches théoriques et méthodologiques pour étudier le langage. Saussure, par exemple, a introduit le concept de la langue comme système de signes, distinct de la parole individuelle, jetant ainsi les bases de la linguistique structurale et de la sémiologie moderne.

Cette évolution vers une discipline scientifique à part entière s'est accompagnée d'un effort de théorisation et de conceptualisation des termes utilisés en linguistique. Des concepts clés tels que la structure linguistique, la signification, la syntaxe et la phonologie ont été définis et explorés de manière approfondie, marquant ainsi un tournant majeur dans l'histoire de la linguistique.

Parmi les figures emblématiques de ce mouvement, on trouve William D. Whitney, Ferdinand de Saussure, Edward Sapir et Leonard Bloomfield. Ces linguistes ont joué un rôle crucial dans l'évolution de la linguistique en adoptant une approche plus théorique du langage, ce qui les a distingués de leurs

prédécesseurs qui avaient souvent une approche strictement historique du XIXe siècle.

William D. Whitney, un linguiste américain du XIXe siècle, était connu pour son travail dans le domaine de la grammaire comparée et pour ses contributions à la linguistique structurelle. Il a encouragé une approche scientifique du langage, mettant l'accent sur l'analyse systématique des langues et sur la recherche de motifs et de régularités à travers les différentes langues du monde. Son travail a jeté les bases de la linguistique moderne en insistant sur l'importance de l'étude comparative et des principes généraux qui sous-tendent les langues humaines.

Ferdinand de Saussure, un linguiste suisse du début du XXe siècle, est largement reconnu comme l'une des figures les plus influentes dans le développement de la linguistique moderne. Saussure a introduit des concepts fondamentaux tels que la distinction entre la langue (langage en tant que système abstrait) et la parole (utilisation individuelle du langage), ainsi que la nature arbitraire du signe linguistique. Son œuvre majeure, le Cours de linguistique générale, a exercé une influence considérable sur la théorie linguistique structurale et la sémiologie.

Edward Sapir, un linguiste américain d'origine allemande, était un pionnier dans l'étude des langues amérindiennes et un défenseur de l'approche anthropologique de la linguistique. Sapir a mis l'accent sur l'importance du contexte culturel dans la compréhension du langage et a exploré les liens entre la langue et la pensée. Ses travaux ont contribué à élargir le champ de la linguistique en incluant des perspectives anthropologiques et psychologiques dans l'étude du langage.

Leonard Bloomfield, un linguiste américain du XXe siècle, était connu pour son approche behavioriste de la linguistique, mettant l'accent sur

l'observation empirique et la description des comportements linguistiques observables. Il a développé des méthodes rigoureuses d'analyse linguistique, notamment dans le domaine de la phonologie et de la morphologie, jetant ainsi les bases de la linguistique moderne sur des fondements empiriques solides.

La nouvelle orientation théorique de la linguistique au XXe siècle a été profondément influencée par les travaux de figures éminentes telles que Whitney, Saussure, Sapir et Bloomfield, ainsi que par l'école de Prague. Cette période a été marquée par une expansion significative de la discipline, avec la multiplication des écoles linguistiques et l'émergence de nouveaux domaines d'étude.

L'école de Prague, fondée dans les années 1920 et 1930 en République tchécoslovaque, a joué un rôle majeur dans l'évolution de la linguistique structurale. Les linguistes de cette école, tels que Roman Jakobson, Nikolai Trubetzkoy et Vilem Mathesius, ont développé des théories novatrices sur la structure phonologique et grammaticale des langues, ainsi que sur les fonctions du langage. Leur approche structuraliste a influencé de manière significative le développement ultérieur de la linguistique, notamment dans le domaine de la linguistique fonctionnelle et de la linguistique textuelle.

Malgré la diversité des écoles linguistiques qui ont émergé au XXe siècle, plusieurs constantes se dégagent. Tout d'abord, il y a un désir commun parmi les linguistes de créer des concepts précisément définis et des cadres théoriques rigoureux pour étudier le langage. Cette volonté de précision conceptuelle reflète l'influence des approches scientifiques et des méthodes empiriques dans la discipline linguistique.

De plus, les linguistes du XXe siècle ont appliqué des méthodes scientifiques à l'étude du langage, cherchant à établir des principes généraux et des lois qui régissent les langues humaines. Ces méthodes incluent

l'observation empirique, l'analyse systématique des données linguistiques et l'expérimentation lorsque cela est possible, ce qui a contribué à élever la linguistique au rang de science à part entière.

Enfin, une caractéristique importante de la linguistique du XXe siècle est la volonté de se distancer de toute notion de norme linguistique ou de jugement esthétique, moral ou évaluatif. Les linguistes ont cherché à étudier le langage de manière objective, en évitant les préjugés culturels ou idéologiques, et en se concentrant plutôt sur la description et l'analyse des faits linguistiques tels qu'ils se manifestent dans différentes langues et contextes.

Dans sa forme la plus fidèle à cette ambition originelle, la linguistique se présente comme un discours scientifique, objectif et descriptif sur l'objet langage ou langue. Cette approche, souvent qualifiée de linguistique générale, vise à comprendre et à décrire les mécanismes fondamentaux du langage sans préjugés normatifs ou esthétiques.

La linguistique générale s'efforce d'analyser le langage en tant que phénomène universel, en examinant ses structures, ses fonctions et ses processus sous-jacents dans une perspective neutre et descriptive. Contrairement à certaines approches prescriptives qui établissent des règles ou des normes linguistiques à suivre, la linguistique générale cherche à décrire le langage tel qu'il est utilisé dans la pratique par les locuteurs natifs, sans porter de jugement sur ce qui est "correct" ou "incorrect".

Cette approche repose sur l'observation empirique, l'analyse rigoureuse des données linguistiques et l'élaboration de théories explicatives qui rendent compte de la diversité et de la complexité des phénomènes linguistiques. Les linguistes généraux s'intéressent aux structures grammaticales, aux systèmes phonologiques, aux mécanismes de la signification et de la référence, ainsi qu'aux processus de production et de compréhension du langage.

En adoptant une perspective objective et descriptive, la linguistique générale cherche à éclairer les mécanismes sous-jacents du langage humain, à en identifier les régularités et les tendances, et à contribuer ainsi à une meilleure compréhension de la nature et de la diversité des langues à travers le monde. Cette approche favorise également le dialogue interdisciplinaire en permettant aux chercheurs d'appliquer les principes et les méthodes de la linguistique à d'autres domaines tels que la psychologie, l'anthropologie, la sociologie et la communication.

### **1.11 La linguistique aujourd'hui**

Au cours du XXe siècle, la linguistique a connu un développement foisonnant, se déployant dans des directions parfois divergentes. Cette expansion peut être comparée à un tronc d'arbre se ramifiant en une multitude de branches, chacune représentant une orientation spécifique de recherche. Malgré cette diversité, quelques grandes influences se distinguent, reflétant les évolutions majeures de la discipline.

L'une de ces influences majeures est la linguistique structurale, qui a émergé au début du XXe siècle avec des linguistes tels que Ferdinand de Saussure. Cette approche met l'accent sur l'analyse des structures formelles du langage, telles que la phonologie, la morphologie et la syntaxe, en recherchant les régularités et les schémas qui sous-tendent ces structures. La linguistique structurale a influencé de manière significative le développement ultérieur de la linguistique, en jetant les bases de la linguistique moderne et en introduisant des concepts clés tels que la langue vs la parole et la nature arbitraire du signe linguistique.

Une autre influence importante est la linguistique générative, développée par Noam Chomsky dans les années 1950 et 1960. Cette approche met l'accent sur l'étude des règles et des principes sous-jacents qui gouvernent la capacité

innée des humains à produire et à comprendre un nombre infini de phrases dans leur langue maternelle. La linguistique générative a profondément influencé la manière dont nous comprenons la structure du langage et a ouvert de nouvelles voies de recherche dans des domaines tels que la syntaxe formelle et la psycholinguistique.

Parallèlement à ces influences, l'émergence de la linguistique appliquée a marqué une autre évolution majeure de la discipline. La linguistique appliquée se concentre sur l'application des connaissances linguistiques à des domaines pratiques tels que l'enseignement des langues, la traduction, la lexicographie, la technologie de la parole et la planification linguistique. Cette orientation a permis à la linguistique de sortir du domaine purement académique pour avoir un impact direct sur la société et les besoins concrets des locuteurs de langues du monde entier.

Enfin, l'approche sociolinguistique a émergé comme une force majeure dans le paysage linguistique du XXe siècle. Cette perspective étudie la relation entre langue et société, en examinant comment les facteurs sociaux, culturels et politiques influencent la variation et le changement linguistiques. La sociolinguistique a contribué à élargir notre compréhension de la diversité linguistique et à sensibiliser aux questions d'inégalité linguistique et de justice sociale.

Dans un premier temps, la linguistique a été fortement marquée par une approche formaliste. Ce courant avait pour objectif principal de fournir une description très formelle des langues et du langage, s'inspirant en partie de l'approche mathématique. Cette tendance s'est notamment manifestée à travers le structuralisme, tant en Amérique qu'en France, largement influencé par les travaux de Ferdinand de Saussure.

Le structuralisme linguistique, émergent au début du XXe siècle, a été

largement influencé par les idées de Saussure, qui ont posé les bases de la linguistique structurale. Saussure a mis l'accent sur l'importance des structures formelles et abstraites du langage, distinguant la langue (système abstrait de signes) de la parole (utilisation individuelle du langage). Cette distinction a conduit à une approche formaliste de l'étude du langage, où l'accent était mis sur l'analyse systématique des relations et des structures linguistiques.

Aux États-Unis, cette approche a été développée par des linguistes tels que Leonard Bloomfield, qui a adopté une perspective behavioriste et a cherché à décrire les structures linguistiques en termes de formes sonores et de règles de combinaison. Bloomfield a élaboré une méthodologie rigoureuse pour l'analyse des langues, mettant l'accent sur l'observation empirique et l'analyse descriptive des données linguistiques.

En France, le structuralisme linguistique a été promu par des linguistes comme Émile Benveniste et André Martinet, qui ont appliqué les principes de la linguistique structurale à l'étude des langues indo-européennes. Benveniste, par exemple, a exploré les structures syntaxiques profondes des langues à travers l'analyse de la morphologie et de la syntaxe, tandis que Martinet a contribué au développement de la phonologie générative.

Dans un second temps, la linguistique a été influencée par les travaux en pragmatique. Cette perspective se distingue par son intérêt moindre pour la structure des langues ou leur codification formelle, préférant se concentrer sur l'étude de la parole et du discours. Ainsi, la linguistique a élargi son champ d'investigation au-delà de l'analyse stricte des langues pour se tourner vers l'étude des situations dans lesquelles le langage est utilisé.

La pragmatique linguistique, émergée principalement dans les années 1960 et 1970, se concentre sur l'étude des usages réels du langage dans des contextes communicatifs spécifiques. Contrairement à la linguistique formelle

qui se focalise sur les structures abstraites et les règles grammaticales, la pragmatique s'intéresse à la manière dont le langage est utilisé pour accomplir des actes de parole, exprimer des intentions, négocier le sens et interagir socialement.

Cette approche met l'accent sur des concepts tels que la deixis (la référence aux éléments du contexte), les actes de langage (les actions réalisées par le biais du langage, comme promettre, ordonner, s'excuser), la cohérence et la cohésion textuelles (la manière dont les éléments linguistiques sont organisés pour former un discours cohérent), et la pragmatique conversationnelle (les règles implicites qui régissent les interactions conversationnelles).

Les travaux de linguistes comme Paul Grice, Herbert Paul Grice et John Searle ont été influents dans le développement de la pragmatique linguistique. Grice a développé la théorie de l'implicature, qui examine les inférences pragmatiques faites par les locuteurs en interprétant le sens d'un énoncé au-delà de sa signification littérale. Searle, quant à lui, a proposé une classification des actes de langage et a étudié leur fonction dans la communication humaine.

Enfin, une dernière influence majeure est celle des sciences cognitives, de plus en plus présentes dans la linguistique depuis une dizaine d'années. Cette approche met l'accent sur l'étude des processus mentaux impliqués dans la production et la compréhension du langage, ouvrant de nouvelles perspectives de recherche sur les mécanismes cognitifs sous-jacents à la communication humaine.

Les sciences cognitives appliquées à la linguistique s'inspirent des disciplines telles que la psychologie cognitive, la neurosciences cognitives et l'intelligence artificielle pour étudier les processus mentaux qui permettent aux individus de produire, comprendre et acquérir le langage. Cette approche

examine la manière dont les informations linguistiques sont traitées et représentées dans le cerveau, ainsi que les mécanismes cognitifs impliqués dans la résolution de problèmes linguistiques tels que l'ambiguïté sémantique, la syntaxe complexe et la compréhension du discours.

Les chercheurs en sciences cognitives linguistiques utilisent une variété de méthodes empiriques, notamment des techniques d'imagerie cérébrale telles que l'IRM fonctionnelle, des études comportementales et des modèles informatiques pour étudier les processus cognitifs sous-jacents à la langue. Ils s'intéressent également aux liens entre le langage et d'autres domaines de la cognition humaine, tels que la mémoire, l'attention, la perception et l'apprentissage.

Cette approche a conduit à des avancées significatives dans notre compréhension du fonctionnement du cerveau humain et de la manière dont il traite et représente le langage. Par exemple, des études en neurosciences cognitives ont mis en évidence l'implication de régions cérébrales spécifiques dans le traitement de différentes dimensions du langage, telles que la phonologie, la syntaxe et la sémantique.

Ainsi, tout au long du XXe siècle, la linguistique s'est enrichie de ces différentes influences, reflétant la diversité des approches théoriques et méthodologiques visant à mieux comprendre le langage et ses usages dans divers contextes.

Des débuts formalistes de la linguistique structurale aux développements pragmatiques et cognitifs plus récents, la discipline a évolué pour intégrer une multitude de perspectives, chacune apportant sa propre contribution à la compréhension globale du langage humain. Ces influences ont enrichi le paysage linguistique en élargissant les domaines d'étude, en proposant de nouvelles méthodes d'analyse et en stimulant des débats intellectuels

fructueux.

La diversité des approches théoriques et méthodologiques en linguistique témoigne de la complexité du langage en tant que phénomène humain. En explorant les structures formelles, les usages pragmatiques et les mécanismes cognitifs du langage, les linguistes ont pu saisir sa richesse et sa diversité dans toute sa complexité.

Cette richesse et cette diversité sont essentielles pour une compréhension holistique du langage, car elles permettent d'appréhender sa nature multidimensionnelle et dynamique. En combinant les perspectives formelles, fonctionnelles, interactives et cognitives, la linguistique peut offrir des insights précieux sur la manière dont le langage est utilisé, compris et interprété dans différents contextes culturels, sociaux et cognitifs.

## **2 La linguistique et ses branches**

### **2.1 Distinction entre Grammaire et Linguistique**

La distinction entre la grammaire, une discipline prescriptive et normative, et la linguistique, définie comme l'étude scientifique du langage, est fondamentale en linguistique théorique. Alors que la grammaire se concentre sur la formulation de règles visant à garantir une acquisition correcte de la langue, la linguistique adopte une approche descriptive et objective, se focalisant sur la description et l'explication des productions linguistiques sans implication de jugement de valeur.

La grammaire, en tant que discipline prescriptive, se préoccupe principalement de la manière dont une langue devrait être utilisée. Elle énonce des règles qui définissent ce qui est considéré comme correct ou incorrect dans une langue donnée. Ces règles sont souvent basées sur des normes établies par des autorités linguistiques ou des conventions sociales. Par exemple, la grammaire prescriptive pourrait dicter l'utilisation de certaines constructions grammaticales, l'ordre des mots dans une phrase, ou même la prononciation correcte des mots. Elle vise à standardiser l'usage linguistique et à préserver la cohérence et la clarté dans la communication.

D'un autre côté, la linguistique adopte une approche descriptive et scientifique du langage. Elle cherche à décrire objectivement comment les langues fonctionnent, se développent et sont utilisées dans différentes communautés linguistiques. Les linguistes analysent les structures linguistiques, les sons, les mots, la syntaxe, et le sens, ainsi que les variations linguistiques au sein d'une même langue ou entre différentes langues. Ils utilisent des méthodes empiriques et des outils théoriques pour explorer les caractéristiques universelles du langage humain ainsi que les spécificités propres à chaque langue. Cette approche descriptive permet de comprendre la

diversité linguistique et les mécanismes sous-jacents à la communication humaine.

Ferdinand de Saussure, un éminent linguiste du début du 20ème siècle, est souvent considéré comme le pionnier de la linguistique moderne. Son œuvre majeure, le Cours de linguistique générale, a grandement influencé le développement de la discipline linguistique. Saussure conceptualise la langue comme un système cohérent composé d'unités interdépendantes, une vision qui révolutionne la manière dont le langage est étudié.

Au cœur de la théorie de Saussure se trouve le concept de signe linguistique. Selon lui, le signe est l'unité fondamentale de la langue, et chaque signe est composé de deux éléments : le signifiant et le signifié. Le signifiant est la forme perceptible du signe, telle que le son ou l'écriture, tandis que le signifié est le concept ou l'idée associé à cette forme. Par exemple, dans le cas du mot "arbre", le signifiant est le son /ɑʁbʁ/ (en français) ou la séquence de lettres "a-r-b-r-e", tandis que le signifié est l'image mentale ou la notion de l'objet arbre lui-même. Cette relation entre le signifiant et le signifié est arbitraire et conventionnelle, ce qui signifie qu'il n'y a pas de lien intrinsèque entre la forme du mot et son sens ; il est établi par convention au sein de la communauté linguistique.

La perspective de Saussure sur le signe linguistique guide le linguiste dans l'analyse structurale de la langue. En divisant le langage en éléments discrets et en étudiant leurs relations mutuelles, Saussure propose une approche systématique de l'analyse linguistique. Cette approche permet de décomposer la langue en différents niveaux d'analyse, tels que le niveau phonologique (sons), le niveau morphologique (mots et leur structure interne), le niveau syntaxique (structure des phrases), et le niveau sémantique (signification). Ces niveaux d'analyse forment la base des sous-disciplines de

la linguistique, telles que la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique, qui contribuent à l'élaboration de la grammaire et à la compréhension des règles et des structures linguistiques.

Les domaines d'étude de la linguistique sont vastes et couvrent divers aspects du langage humain. Parmi ces domaines, nous trouvons la sémantique, la syntaxe, la morphologie, la phonologie et la phonétique, chacun se concentrant sur des aspects spécifiques du langage et contribuant à notre compréhension globale de la linguistique.

La sémantique est le domaine de la linguistique qui se concentre sur l'étude du sens des unités linguistiques, telles que les mots, les phrases ou les énoncés, ainsi que sur les relations entre ces unités et leur lien avec la réalité. Elle examine comment les mots acquièrent leur sens et comment ce sens est utilisé dans la communication. Par exemple, la sémantique étudie comment les mots peuvent avoir des significations différentes selon le contexte dans lequel ils sont utilisés, ainsi que les relations de synonymie, d'antonymie ou de polysémie entre les mots.

La syntaxe est le domaine de la linguistique qui analyse la manière dont les mots sont combinés pour former des phrases grammaticales. Elle examine la structure interne des phrases, ainsi que les règles qui gouvernent leur ordre et leur organisation. La syntaxe s'intéresse également à la fonction des différents éléments linguistiques au sein de la phrase, tels que les sujets, les verbes, les objets, etc.

La morphologie étudie la structure interne des mots et les processus de formation des mots. Elle analyse les unités minimales de signification, appelées morphèmes, et leur combinaison pour former des mots. La morphologie examine également les variations morphologiques, telles que les flexions, les dérivations et les compositions, qui permettent de créer de nouveaux mots à

partir de formes existantes.

La phonologie se penche sur l'étude des sons du langage, en mettant l'accent sur leur rôle distinctif dans la communication linguistique. Elle identifie les unités de base du système sonore d'une langue, appelées phonèmes, et étudie comment ces phonèmes sont organisés et utilisés pour former des mots et des phrases. La phonologie examine également les règles phonologiques qui régissent la distribution des sons dans une langue donnée.

Enfin, la phonétique est le domaine de la linguistique qui se concentre sur les propriétés physiques et physiologiques des sons du langage. Elle étudie la production, la transmission et la perception des sons de la parole, en analysant les aspects acoustiques, articulatoires et perceptifs des sons. La phonétique utilise un système conventionnel, l'alphabet phonétique, pour transcrire les sons du langage et les représenter de manière précise.

## **2.2 La phonétique**

Contrairement à la phonologie, qui se concentre sur les aspects fonctionnels des sons dans le langage, la phonétique se penche sur la substance physique et physiologique de l'expression linguistique. Alors que la phonologie analyse les sons du langage en fonction de leur rôle distinctif dans la communication linguistique, en identifiant les unités phonologiques comme les phonèmes et en étudiant leurs interactions dans la structure linguistique, la phonétique examine les sons dans leur réalisation concrète, indépendamment de leur fonction linguistique.

La phonétique étudie les caractéristiques acoustiques, articulatoires et perceptives des sons du langage. Sur le plan acoustique, elle analyse les propriétés physiques des sons, telles que leur fréquence, leur intensité et leur durée, ainsi que les schémas de variation acoustique qui peuvent être associés à des distinctions phonétiques spécifiques. Sur le plan articulatoire, la

phonétique examine les mouvements physiques des organes de la parole impliqués dans la production des sons, tels que la langue, les lèvres, et le larynx, en utilisant des techniques telles que l'imagerie par résonance magnétique et l'électromyographie pour étudier les processus articulatoires en détail. Sur le plan perceptif, la phonétique analyse comment les sons sont perçus et interprétés par les auditeurs, en étudiant les mécanismes de la perception auditive et les processus cognitifs impliqués dans la reconnaissance des sons du langage.

Selon J. Dubois, la phonétique peut être définie comme « l'étude scientifique des sons du langage humain », se distinguant ainsi des autres domaines de la linguistique tels que la morphologie, la syntaxe, le lexique et la sémantique. Cette définition met en avant le caractère scientifique de la phonétique et son focus spécifique sur la composante phonique du langage.

La phonétique s'intéresse principalement à l'analyse des sons de la parole humaine dans leur réalisation physique et acoustique. Elle étudie les propriétés physiques des sons produits par les organes de la parole, ainsi que leur transmission et leur réception dans un contexte de communication linguistique. Contrairement à la phonologie, qui se concentre sur les aspects fonctionnels et abstraits des sons, la phonétique examine les caractéristiques concrètes des sons, telles que leur fréquence, leur intensité, leur durée, leur timbre, ainsi que les processus articulatoires impliqués dans leur production.

En mettant l'accent sur les aspects physiques et perceptifs des sons de la parole, la phonétique fournit des outils et des méthodes pour analyser et décrire les différents sons des langues du monde. Elle utilise des techniques telles que la spectrographie, l'électroglottographie, l'imagerie par résonance magnétique, et l'analyse acoustique pour examiner les propriétés des sons dans leur réalisation concrète. Ces méthodes permettent aux phonéticiens

d'étudier les variations phonétiques entre les langues et les dialectes, ainsi que les processus articulatoires et perceptifs impliqués dans la production et la perception des sons.

Parmi les différentes branches de la phonétique, la phonétique articulatoire se focalise sur les mouvements des organes phonateurs lors de la production des sons. Cette branche de la phonétique examine en détail les configurations spécifiques des organes de la parole nécessaires à la production de chaque son, offrant ainsi un aperçu précis de la manière dont les sons sont produits physiquement.

La phonétique articulatoire étudie les processus et les mécanismes articulatoires impliqués dans la production des sons de la parole. Cela inclut l'analyse des mouvements des différentes parties du tractus vocal, tels que la langue, les lèvres, la mâchoire, le palais, et le larynx, ainsi que leur coordination pendant la production des sons. Par exemple, elle examine comment la position de la langue dans la bouche et le contact entre les articulations des organes phonatoires peuvent modifier la qualité des sons produits.

Un outil essentiel utilisé en phonétique articulatoire est la radiographie cinématique, qui permet d'observer en temps réel les mouvements des organes de la parole pendant la production des sons. Cette technique permet aux chercheurs de visualiser et d'analyser précisément les gestes articulatoires impliqués dans la production de chaque son, contribuant ainsi à une compréhension approfondie de la phonétique articulatoire.

La phonétique acoustique se concentre sur l'étude de la transmission du message linguistique sous forme d'ondes sonores et sur la manière dont ces ondes parviennent à l'oreille de l'auditeur. Cette branche de la phonétique examine le son en tant que phénomène vibratoire se propageant dans l'air, et elle analyse les caractéristiques acoustiques des sons de la parole.

La phonétique acoustique s'intéresse principalement aux propriétés physiques des sons du langage, telles que leur fréquence, leur intensité, leur durée et leur timbre. Elle étudie comment ces caractéristiques acoustiques sont produites par les mouvements des organes de la parole et comment elles sont perçues par l'oreille humaine. Par exemple, elle analyse comment les différentes configurations articulatoires lors de la production des sons influencent les caractéristiques acoustiques des sons résultants.

Les phonéticiens acoustiques utilisent des outils et des techniques sophistiqués pour étudier les propriétés acoustiques des sons du langage. Cela inclut l'utilisation de spectromètres pour analyser la structure spectrale des sons, de sonomètres pour mesurer leur intensité, et de logiciels d'analyse acoustique pour examiner les modèles temporels et fréquentiels des sons de la parole.

Enfin, la phonétique auditive se concentre sur la perception de la réalité physico-acoustique du message linguistique. Son objectif principal est de rechercher les indices acoustiques et de comprendre les mécanismes impliqués dans le décodage et l'interprétation des sons par l'auditeur.

La phonétique auditive étudie comment les êtres humains perçoivent et interprètent les sons du langage. Elle analyse les processus perceptifs qui permettent à l'auditeur de reconnaître et de comprendre les sons de la parole dans un contexte linguistique. Cela inclut l'étude des seuils de discrimination auditive, des processus de catégorisation des sons, de la perception des variations phonétiques, et des mécanismes cognitifs impliqués dans la compréhension du langage parlé.

Les phonéticiens auditifs utilisent des techniques psychophysiques et des expériences perceptives pour étudier les processus perceptifs liés à la perception des sons du langage. Ils examinent comment les caractéristiques

acoustiques des sons influencent la perception et comment les auditeurs utilisent ces indices acoustiques pour identifier les phonèmes, les mots et les phrases dans un flux de parole continu.

### **2.3 La phonologie**

La distinction entre phonologie et phonétique repose sur la différence conceptuelle entre le phonème et le son. La phonologie, en tant que discipline, se fonde sur le concept de phonème, tandis que la phonétique se base sur celui de son. Cette distinction fondamentale influence la manière dont ces deux domaines de la linguistique abordent l'étude des sons du langage.

La phonétique se concentre sur l'étude des sons du langage en tant qu'entités physiques et acoustiques. Les phonéticiens analysent les caractéristiques physiques des sons, telles que leur fréquence, leur intensité, leur durée et leur qualité acoustique. Ils examinent également les processus articulatoires impliqués dans la production des sons, ainsi que les aspects perceptifs de la réception des sons par l'auditeur.

En revanche, la phonologie se penche sur l'organisation des sons dans le système linguistique d'une langue donnée. Elle repose sur le concept de phonème, qui est une unité abstraite et distinctive dans le système phonologique d'une langue. Les phonologues étudient comment les sons de la parole sont regroupés en phonèmes distincts et comment ces phonèmes interagissent pour former des schèmes phonologiques et des contrastes significatifs. La phonologie s'intéresse également aux règles et aux processus phonologiques qui régissent la distribution des phonèmes dans une langue, ainsi qu'à leur variation contextuelle.

Un des objectifs majeurs de la phonologie est en effet de dégager les règles d'organisation des phonèmes propres à chaque langue. Ce domaine est également connu sous le terme de "phonématique". Une fois les traits distinctifs

de chaque phonème définis, il devient possible de les classer. Les phonèmes partageant le même point d'articulation, tel que défini par la phonétique, constituent une série. En utilisant ces critères, il est alors envisageable de construire un tableau à double entrée, à la fois pour les voyelles et les consonnes du français.

Dans le contexte de la phonologie, le terme "phonématique" désigne l'étude des phonèmes, c'est-à-dire des unités distinctives de son dans une langue donnée. La phonologie cherche à identifier les phonèmes d'une langue ainsi que les règles qui gouvernent leur distribution et leur variation. Par exemple, elle examine comment les phonèmes se combinent pour former des mots et des phrases, et comment ils subissent des modifications en fonction de leur environnement linguistique.

Une fois que les phonèmes d'une langue ont été identifiés, il est possible de les classer en fonction de différents critères, tels que leur point d'articulation, leur mode d'articulation et leur sonorité. Par exemple, les consonnes peuvent être classées en séries en fonction de leur point d'articulation (labiales, dentales, palatales, vélaire, etc.), et les voyelles peuvent être classées en fonction de leur hauteur, de leur antériorité et de leur arrondissement.

En français, par exemple, on peut construire un tableau à double entrée pour représenter les voyelles et les consonnes en fonction de leurs caractéristiques phonétiques. Ce tableau permet de visualiser les relations entre les différents phonèmes et de comprendre comment ils s'organisent dans le système phonologique de la langue.

Selon Jakobson, toute analyse phonologique peut être effectuée à travers des oppositions binaires. Autrement dit, chaque phonème se distingue soit par rapport à un autre phonème, soit par rapport à son absence. Un exemple concret de cette distinction peut être observé dans la formation du féminin en

français, comme dans les mots "neuf" et "neuve", où existe une opposition entre les phonèmes /f/ et /v/.

Cette idée fondamentale de Jakobson souligne l'importance des contrastes phonologiques dans l'organisation du système phonologique d'une langue. Chaque phonème est défini par les traits distinctifs qui le différencient des autres phonèmes de la langue. Ces traits distinctifs peuvent être des oppositions binaires, où un seul élément phonétique différencie deux phonèmes, ou une absence de cet élément, ce qui distingue un phonème d'un silence ou d'un autre phonème présent dans une position similaire.

Dans l'exemple donné, les mots "neuf" et "neuve" illustrent une opposition phonologique entre les phonèmes /f/ et /v/. En effet, le féminin est formé en remplaçant la consonne /f/ par la consonne /v/. Cette différence phonologique, bien que subtile, est cruciale dans la formation des mots et dans la communication linguistique en français.

La phonologie a en effet joué un rôle crucial dans le développement de la linguistique au cours du XXe siècle, en contribuant à un changement majeur d'orientation théorique dans le domaine de l'étude du langage. Sous son influence, la linguistique a progressivement abandonné son orientation historique pour embrasser une approche structurale, axée sur l'analyse des structures systématiques du langage.

La phonologie a introduit des concepts fondamentaux qui sont aujourd'hui au cœur de l'étude linguistique et de la sémiotique. Parmi ces concepts, on peut citer celui de phonème, qui représente une unité distinctive de son dans une langue donnée, et qui constitue la base de l'analyse phonologique. La phonologie a également introduit la notion d'oppositions binaires, où chaque phonème est défini par rapport à d'autres phonèmes par des contrastes phonologiques. Ces concepts ont permis de développer des méthodes

d'analyse structurale du langage, qui ont été appliquées à d'autres domaines de la linguistique.

En outre, la phonologie a contribué à établir des liens entre la linguistique et d'autres disciplines connexes, telles que la psychologie, la sociologie et la sémiotique. Par exemple, les travaux sur la perception auditive et la catégorisation des sons ont ouvert la voie à des recherches sur la psychologie de la perception linguistique. De même, les concepts de signifiant et de signifié, introduits par Ferdinand de Saussure dans le cadre de la sémiotique, trouvent leurs racines dans la phonologie et ont influencé la théorie linguistique dans son ensemble.

## **2.4 La lexicographie**

La lexicographie, en tant que discipline linguistique, se consacre à l'élaboration et à la gestion de dictionnaires, ouvrages fondamentaux pour la documentation et la compréhension des langues. Cette discipline ne se limite pas à la simple compilation de mots et de leurs définitions, mais englobe un ensemble de techniques nécessaires à la création et à la maintenance de ces ouvrages.

Pour aborder la lexicographie de manière théorique, il est essentiel de définir le concept de dictionnaire. Un dictionnaire peut être défini comme un recueil organisé de mots ou de phrases d'une langue, accompagnés de leurs significations, de leurs usages, et souvent, de leurs étymologies. Cette définition renvoie à la fonction principale du dictionnaire, qui est de fournir une référence lexicale permettant aux locuteurs d'une langue de comprendre et d'utiliser correctement les mots qui la composent.

Un élément fondamental du dictionnaire est l'article de dictionnaire, qui constitue l'unité de base de consultation. Chaque article présente une entrée lexicale, généralement un mot ou une expression, suivi de ses différentes

acceptions ou sens, accompagnés de définitions précises et parfois illustrés par des exemples d'utilisation. L'article de dictionnaire peut également inclure des informations supplémentaires telles que la prononciation, la morphologie, les registres d'usage, les variantes orthographiques, les synonymes, les antonymes, etc.

Ainsi, la réalisation d'un dictionnaire soulève des questions tant pratiques que théoriques. Du point de vue pratique, il s'agit de déterminer les méthodes de collecte et de sélection des données, les conventions de présentation, les choix typographiques, etc. Du point de vue théorique, la réflexion porte sur la nature du langage, sur les mécanismes de signification et sur la manière dont ceux-ci sont représentés dans le dictionnaire. Cette double perspective, à la fois pratique et théorique, est essentielle pour garantir la qualité et la pertinence des dictionnaires produits par les lexicographes.

Dans le domaine de la linguistique, un dictionnaire est une ressource fondamentale qui compile et organise les éléments constitutifs d'une langue donnée. Il se compose généralement de mots ou d'expressions, accompagnés de diverses informations telles que leurs significations, prononciations, étymologies et parfois leurs utilisations. Un article de dictionnaire, quant à lui, constitue une unité d'information autonome à l'intérieur du dictionnaire, dédiée à un mot ou une expression spécifique.

L'étude des dictionnaires du point de vue linguistique est riche en implications théoriques. Premièrement, elle met en lumière la nature même du langage en tant que système symbolique. Les mots et expressions répertoriés dans un dictionnaire sont des symboles conventionnels qui représentent des concepts, des actions, des objets ou des idées dans l'esprit des locuteurs d'une langue donnée. Cette relation entre le signifiant (le mot ou l'expression) et le signifié (le concept ou l'idée) est au cœur de la théorie sémiotique, développée

notamment par Ferdinand de Saussure.

De plus, l'étude des articles de dictionnaire permet d'explorer les dimensions sémantiques et pragmatiques du langage. Chaque article offre une explication détaillée de la signification d'un mot ou d'une expression, en mettant en évidence ses nuances sémantiques et ses emplois variés. Cette analyse sémantique s'appuie sur des concepts tels que la polysémie (la capacité d'un mot à avoir plusieurs significations) et la synonymie (l'existence de mots ayant des significations similaires).

Par ailleurs, l'examen des informations étymologiques présentes dans les dictionnaires permet de retracer l'origine historique et l'évolution des mots dans une langue donnée. L'étymologie offre des pistes sur les influences linguistiques, culturelles et historiques qui ont façonné le vocabulaire d'une langue à travers les siècles. Cette approche diachronique du langage est essentielle pour comprendre les processus de formation de mots, les emprunts linguistiques et les changements phonétiques et sémantiques au fil du temps.

Enfin, l'étude des articles de dictionnaire contribue à la réflexion sur la norme linguistique et la variation linguistique. Les dictionnaires sont souvent perçus comme des sources d'autorité définissant ce qui est considéré comme "correct" ou "standard" dans une langue donnée. Cependant, ils reflètent également les variations régionales, sociales et historiques du langage, ce qui soulève des questions sur la diversité linguistique et l'arbitraire des normes prescriptives.

La rédaction d'un article de dictionnaire peut suivre différentes approches, chacune visant à fournir une compréhension exhaustive du mot ou de l'expression en question. Les deux principales approches mentionnées sont l'approche référentielle et l'approche sémantique.

L'approche référentielle se concentre sur les aspects externes au

langage et vise à fournir des informations sur le référent du mot, c'est-à-dire l'objet, le concept ou l'idée auquel le mot renvoie dans le monde réel. Par exemple, pour le mot "lune", cette approche inclurait des informations d'ordre astronomique ou physique sur cet astre, telles que sa taille, sa composition, ses phases, etc. Ces détails permettent aux utilisateurs du dictionnaire d'acquérir une connaissance précise et objective sur le sujet.

D'un autre côté, l'approche sémantique met l'accent sur les aspects internes au langage et se concentre sur les différentes acceptions ou emplois que le mot peut recevoir dans le système linguistique. Elle cherche à décrire et à expliquer les significations multiples et les nuances sémantiques du mot dans différentes situations d'usage. Pour le mot "lune", cette approche inclurait des exemples d'expressions idiomatiques ou figurées telles que "être dans la lune", qui ne sont pas nécessairement liées aux connaissances scientifiques sur l'astre, mais qui ont une signification spécifique dans le cadre de la langue française.

En optant pour l'approche sémantique, le rédacteur de l'article de dictionnaire explore les connotations, les associations et les usages figurés du mot, ce qui enrichit la compréhension de sa polyvalence et de sa fonction dans la communication humaine. Cette approche permet également de mettre en lumière la richesse culturelle et littéraire associée à certains mots et expressions, en les replaçant dans leur contexte d'utilisation au sein de la langue et de la société.

La lexicologie, par opposition à la lexicographie, dépasse la simple analyse de l'unité lexicale pour explorer également l'organisation du lexique dans son ensemble. Concrètement, elle s'intéresse à décrire les structures et les relations sémantiques entre les mots. Pour ce faire, la lexicologie cherche à établir des « champs lexicaux », des ensembles thématiques regroupant des

mots ayant des liens sémantiques.

La distinction entre la lexicologie et la lexicographie repose sur leur objet d'étude et leurs objectifs. Tandis que la lexicologie se concentre sur la structure interne et les relations sémantiques entre les mots, la lexicographie se focalise davantage sur la compilation et la description des mots dans des ouvrages de référence, tels que les dictionnaires.

Les champs lexicaux constituent un concept central en lexicologie. Ils représentent des ensembles de mots liés par des relations sémantiques, c'est-à-dire des liens de sens. Ces relations peuvent être de différents types, notamment des relations de synonymie, d'antonymie, d'hyponymie, ou d'hyponymie.

Par exemple, le champ lexical de la nourriture regroupe des mots tels que « aliment », « repas », « plat », « cuisine », etc. Ces mots partagent un lien sémantique étroit avec le concept général de nourriture, même s'ils peuvent avoir des nuances spécifiques. La description et l'analyse des champs lexicaux permettent de mieux comprendre la structuration du lexique d'une langue et les liens conceptuels entre les mots.

## **2.5 La morphologie**

La morphologie, en linguistique, constitue la discipline chargée d'analyser la structure interne des mots ainsi que les processus de formation de ces derniers. Bien que le mot soit traditionnellement considéré comme l'unité fondamentale étudiée par la morphologie, cette conception peut être nuancée en raison de la présence de morphèmes, les éléments constitutifs des mots.

Un morphème est la plus petite unité porteuse de sens dans une langue. Il peut s'agir d'une base lexicale (comme "chat" dans "chats") ou d'un affixe (comme le préfixe "re-" dans "refaire"). Certains morphèmes, appelés lexèmes, portent une signification autonome et peuvent constituer un mot par eux-

mêmes, tandis que d'autres, comme les préfixes et les suffixes, modifient ou précisent la signification du lexème avec lequel ils sont combinés.

Cette perspective morphologique met en lumière la complexité de la notion de mot. En effet, certains mots peuvent être analysés comme des ensembles de plusieurs morphèmes, chacun contribuant à la signification globale du mot. Par exemple, le mot "déshabiller" est composé de trois morphèmes : le préfixe "dé-", le lexème "habill" et le suffixe "-er". Chaque morphème apporte sa propre contribution à la signification du mot dans son ensemble.

Ainsi, la morphologie examine non seulement les mots dans leur forme et leur structure, mais aussi les processus par lesquels de nouveaux mots sont formés à partir de morphèmes existants. Ces processus comprennent la dérivation (qui consiste à ajouter des affixes pour former de nouveaux mots) et la composition (qui consiste à combiner deux ou plusieurs lexèmes pour former un nouveau mot).

Prenons l'exemple du mot "préhistoriques", qui peut être segmenté en plusieurs parties distinctes : pré-histor-ique-s. Chacune de ces parties, appelées morphèmes, porte à la fois une forme et un sens. Parmi les morphèmes, on distingue les morphèmes lexicaux, tels que "-histor-", qui ont un sens lexical et qui constituent une variation morphologique du mot "histoire", ainsi que les morphèmes grammaticaux, qui ont un sens grammatical. Ces derniers se divisent en morphèmes dérivationnels, tels que les préfixes et les suffixes qui ont un sens quasi lexical (comme "pré-" ou "-ique"), et les morphèmes flexionnels, qui marquent les traits grammaticaux tels que le genre, le nombre, le mode, le temps ou la personne (par exemple, le morphème "-s" pour le pluriel).

La morphologie, tout en se concentrant sur l'étude de la structure interne

des mots et de leur formation, entretient des liens étroits avec la lexicologie lorsqu'elle explore les processus de création de nouveaux mots. Cependant, elle transcende également les frontières de la syntaxe en examinant les variations morphologiques qui peuvent dépendre de la position du mot dans la phrase et de sa fonction grammaticale. Ce domaine spécifique, connu sous le nom de morphologie flexionnelle, s'intéresse aux modifications morphologiques liées à la syntaxe.

Cette interrelation entre la morphologie et la syntaxe a conduit à l'émergence du concept de morphosyntaxe. La morphosyntaxe englobe l'étude des variations morphologiques en fonction de la structure syntaxique de la phrase. Elle met en lumière la manière dont la morphologie influence la syntaxe et vice versa. Par exemple, les variations de genre, de nombre, de personne, et de temps verbal sont des phénomènes morphosyntaxiques qui peuvent influencer la structure grammaticale d'une phrase.

Cette évolution conceptuelle vers la morphosyntaxe entraîne une certaine perte d'autonomie pour la morphologie en tant que discipline distincte. Autrefois considérée comme une entité indépendante, la morphologie est désormais intégrée dans une perspective plus large qui englobe les aspects syntaxiques de la langue. Cette intégration permet une compréhension plus holistique de la structure linguistique, en mettant en évidence les interactions complexes entre la formation des mots et la construction syntaxique des phrases.

## **3 Les dichotomies de Saussure**

### **3.1 Le langage**

La définition du langage peut effectivement varier selon les perspectives théoriques adoptées. Une approche fréquemment utilisée, en particulier dans le cadre des théories de la communication, définit le langage comme un système de signes structuré et organisé pour transmettre des informations et des significations entre les individus.

Selon cette perspective, le langage n'est pas nécessairement limité à la parole humaine, mais peut englober divers systèmes de signes utilisés pour communiquer, tels que le langage corporel, les gestes, les symboles graphiques, et même les langages non verbaux utilisés par les animaux. Ce qui importe dans cette conception, c'est la capacité du système à véhiculer une signification et à permettre la communication entre les membres d'une communauté linguistique.

Ainsi, dans cette optique, tout système de signes organisé, qu'il soit verbal ou non verbal, et capable de transmettre une signification ou une information, peut être considéré comme un langage. Cette définition englobe donc une diversité de modes de communication, allant au-delà de la seule parole humaine, et met l'accent sur la fonction communicative essentielle du langage dans les interactions sociales.

Cependant, il convient de noter que cette définition du langage n'est pas exhaustive et peut être complétée par d'autres perspectives théoriques, telles que les approches cognitives, sociolinguistiques, ou encore psycholinguistiques, qui mettent l'accent sur d'autres aspects du langage, tels que son rôle dans la cognition, la société, ou le développement humain. En effet, la nature complexe et multifacette du langage permet une diversité d'approches théoriques pour en comprendre la nature et la fonction.

Effectivement, dans d'autres domaines scientifiques tels que les mathématiques ou l'informatique, le terme "langage" revêt un sens technique spécifique, qui diffère de son acception dans le contexte des langues naturelles utilisées par les êtres humains. Dans ces domaines, le terme "langage" désigne souvent un ensemble de règles et de symboles utilisés pour communiquer des instructions à des machines, notamment des ordinateurs. Ces langages, souvent appelés langages de programmation ou langages formels, sont conçus pour exprimer des algorithmes et des procédures de manière précise et structurée.

Par contraste, les langues naturelles sont des systèmes complexes utilisés par les êtres humains pour la communication. Elles sont caractérisées par une grande variété de sons, de mots, de règles grammaticales, et de conventions sociales. Contrairement aux langages formels des mathématiques et de l'informatique, les langues naturelles évoluent organiquement au fil du temps et reflètent les cultures et les sociétés qui les utilisent.

Cependant, malgré ces différences, les langages naturels et les langages formels partagent certaines caractéristiques fondamentales. Ils possèdent tous une syntaxe, qui régit la structure grammaticale des énoncés, ainsi qu'une sémantique, qui attribue un sens aux symboles et aux combinaisons de symboles utilisés. Ces caractéristiques permettent à ces langages, qu'ils soient naturels ou artificiels, de transmettre des informations et des significations entre les individus.

Effectivement, en dehors des définitions techniques utilisées dans des contextes spécifiques tels que les sciences formelles, les philosophes adoptent souvent une perspective plus large sur le terme "langage". Pour eux, le langage dépasse sa simple fonction de communication pour englober des concepts plus abstraits liés à la capacité humaine de créer et d'utiliser des systèmes

symboliques pour exprimer des pensées et des émotions.

Dans cette optique, le langage peut être défini comme la faculté humaine de produire et de comprendre un langage, c'est-à-dire la capacité innée de l'être humain à utiliser des symboles verbaux ou non verbaux pour communiquer avec les autres et pour exprimer sa pensée. Cette définition englobe donc à la fois le langage verbal, tel que le langage parlé ou écrit, et le langage non verbal, tel que les gestes, les expressions faciales, et les signaux corporels.

De plus, de nombreuses traditions religieuses attribuent une origine mythique au langage, le considérant comme un don divin ou comme un élément fondamental de la nature humaine. Dans ces perspectives, le langage est souvent associé à des concepts plus vastes tels que la créativité, la conscience, ou même la spiritualité. Par exemple, dans certaines traditions, le langage est considéré comme le moyen par lequel l'homme peut exprimer et communiquer avec Dieu, ou comme un moyen de révéler les vérités fondamentales de l'univers.

Ainsi, qu'est-ce que le langage chez l'homme ? Il est indéniable que le langage est une caractéristique fondamentale de l'homme. Le langage chez l'homme est une caractéristique fondamentale qui le distingue des autres espèces animales. Il se manifeste tout d'abord comme une performance physique, mobilisant certains organes du corps, notamment le larynx, les cordes vocales, la bouche et la langue, pour produire des sons et des gestes qui portent un sens. Cette capacité à produire des sons articulés et à les associer à des significations constitue la base du langage parlé et écrit.

L'origine du langage humain remonte à des capacités préexistantes chez les animaux, telles que la communication gestuelle, les vocalisations, et les systèmes de signaux utilisés pour transmettre des informations au sein de leur groupe social. Cependant, chez l'homme, le langage se développe de manière

unique et complexe, permettant une communication sophistiquée et abstraite.

En outre, le langage chez l'homme est également une faculté cognitive qui repose sur des bases biologiques. Des recherches en neurosciences et en psycholinguistique ont montré que le langage est largement enraciné dans le cerveau humain, avec des régions spécifiques dédiées au traitement du langage, telles que l'aire de Broca et l'aire de Wernicke. Ces découvertes suggèrent que le langage est en partie inné et que les humains sont prédisposés à acquérir et à utiliser le langage dès leur plus jeune âge.

Cependant, il est important de noter que le langage chez l'homme est également le produit de l'apprentissage social et culturel. Les enfants acquièrent le langage en étant exposés à des modèles linguistiques dans leur environnement social, et ils apprennent à utiliser le langage de manière appropriée au sein de leur communauté linguistique spécifique.

### **3.2 La langue**

La définition du langage peut être abordée selon diverses perspectives théoriques, chacune mettant en lumière différents aspects de cette capacité humaine fondamentale. Une approche courante, souvent adoptée par les théories de la communication, conceptualise le langage comme un système de signes organisé dans le but de transmettre des informations entre les individus.

Selon cette vision, le langage peut être considéré comme un ensemble structuré de signes qui portent une signification et qui sont utilisés pour communiquer des idées, des émotions, des pensées, et d'autres types d'informations. Ces signes peuvent prendre différentes formes, telles que des mots, des gestes, des symboles graphiques, des expressions faciales, et d'autres éléments de communication.

Dans cette optique, tout système de signes organisé pour véhiculer une signification serait considéré comme constituant un langage. Cela englobe

donc non seulement les langues naturelles utilisées par les êtres humains, mais aussi d'autres formes de communication symbolique, telles que les langages des signes utilisés par les personnes sourdes, les codes de communication utilisés par les ordinateurs, et même les systèmes de communication utilisés par certains animaux.

Cette conception du langage met l'accent sur sa fonction communicative essentielle et sur sa capacité à permettre aux individus de partager des informations et des significations, facilitant ainsi la coopération, la coordination, et la transmission de la culture au sein d'une société. Elle souligne également la diversité des formes de langage qui existent dans le monde, reflétant les différentes cultures, les différentes technologies, et les différentes manières de penser et de percevoir le monde.

Dans d'autres domaines scientifiques tels que les mathématiques ou l'informatique, le terme "langage" est utilisé dans un sens spécifique et technique, faisant référence à des systèmes de codage utilisés pour donner des instructions aux ordinateurs. Ces langages, souvent appelés langages de programmation, sont conçus pour exprimer des algorithmes et des procédures de manière précise et structurée, afin d'automatiser des tâches et de résoudre des problèmes complexes.

En contraste, les langues naturelles, utilisées par les êtres humains pour la communication, sont qualifiées de langages naturels. Ces langues sont caractérisées par une grande diversité de sons, de mots, de règles grammaticales et de conventions sociales, et elles sont utilisées pour exprimer des idées, des émotions et des informations au sein d'une communauté linguistique.

Qu'ils soient naturels ou artificiels, tous ces langages partagent certaines caractéristiques fondamentales. Ils possèdent une sémantique, qui attribue un

sens aux symboles utilisés, et une syntaxe, qui régit la manière dont ces symboles peuvent être combinés pour former des énoncés ou des instructions cohérents. Ces caractéristiques permettent à ces langages, qu'ils soient naturels ou artificiels, de transmettre des informations de manière précise et efficace, et de résoudre des problèmes de manière systématique et structurée.

Au-delà des définitions techniques, souvent limitées à des domaines spécifiques tels que les sciences formelles, les philosophes adoptent une perspective plus large sur le terme "langage". Pour eux, le langage ne se réduit pas simplement à un système de communication, mais représente plutôt une faculté humaine fondamentale permettant l'expression et la transmission de la pensée.

Certains philosophes définissent le langage comme la faculté de produire un langage, soulignant ainsi la capacité inhérente à l'être humain de créer et d'utiliser des systèmes symboliques pour communiquer avec les autres et exprimer sa pensée. Cette faculté englobe à la fois le langage verbal et non verbal, mettant en évidence la richesse et la diversité des moyens d'expression humains.

D'autres philosophes considèrent le langage comme la faculté d'expression, soulignant son rôle essentiel dans la construction de l'identité individuelle et dans la communication des émotions, des désirs, et des aspirations. Pour eux, le langage va au-delà de la simple transmission d'informations pour devenir un moyen d'exprimer la subjectivité et la créativité humaines.

En outre, de nombreuses traditions religieuses attribuent une origine mythique au langage, le considérant comme un don divin ou comme une caractéristique fondamentale de la nature humaine. Dans ces perspectives, le langage est souvent associé à des concepts plus vastes tels que la créativité,

la conscience, ou même la spiritualité. Il est considéré comme un moyen par lequel les humains peuvent communiquer avec le divin et exprimer leur connexion avec le monde qui les entoure.

Le langage chez l'homme est une caractéristique fondamentale qui distingue l'espèce humaine des autres êtres vivants sur Terre. Il se présente tout d'abord comme une capacité impliquant la mobilisation de certains organes du corps, tels que le larynx, les cordes vocales, la bouche et la langue, pour produire des sons articulés et des gestes porteurs de sens. Ces productions langagières sont la base du langage parlé et écrit, permettant aux individus de communiquer efficacement et de manière complexe.

Les origines du langage humain peuvent être retracées aux facultés communicatives préexistantes chez les animaux, telles que les vocalisations et les signaux gestuels utilisés pour transmettre des informations au sein de leur groupe social. Cependant, chez l'homme, le langage se développe de manière unique et sophistiquée, permettant une communication riche en nuances et une transmission complexe de l'information.

Par ailleurs, le langage chez l'homme représente une faculté complexe, profondément enracinée dans des bases biologiques. Des études en neurosciences et en psycholinguistique ont identifié des régions spécifiques du cerveau humain dédiées au traitement du langage, telles que l'aire de Broca et l'aire de Wernicke. Ces découvertes suggèrent que le langage est en partie inné et que les humains sont prédisposés à acquérir et à utiliser le langage dès leur plus jeune âge.

Cependant, il est important de reconnaître que le langage chez l'homme est également le produit de l'apprentissage social et culturel. Les enfants acquièrent le langage en étant exposés à des modèles linguistiques dans leur environnement social, et ils apprennent à utiliser le langage de manière

appropriée au sein de leur communauté linguistique spécifique. Cette dimension sociale et culturelle du langage contribue à sa diversité et à sa complexité, reflétant les différentes langues et les différentes cultures présentes dans le monde.

### **3.2.1 La langue comme objet de la linguistique**

Pour qu'une discipline puisse être considérée comme une science, il est essentiel de définir clairement son objet d'étude. Ferdinand de Saussure, linguiste suisse du début du XXe siècle, a apporté une contribution majeure à la théorie linguistique en soulignant la complexité et la diversité du langage. Dans son ouvrage fondateur "Cours de linguistique générale", Saussure met en évidence la nécessité de distinguer deux aspects fondamentaux du langage : la parole et la langue.

La parole, selon Saussure, désigne l'usage concret et individuel du langage par les locuteurs dans des situations de communication spécifiques. Elle renvoie à la réalisation concrète et observable du langage dans des actes de parole particuliers, tels que des conversations, des discours, ou des écrits. La parole est caractérisée par sa variabilité et son instabilité, car elle est influencée par des facteurs individuels tels que le style, l'émotion, et le contexte.

En revanche, la langue représente le système abstrait et structuré qui sous-tend la parole. Elle désigne les règles, les conventions, et les normes partagées par les membres d'une communauté linguistique, qui déterminent les possibilités et les limites de l'expression linguistique. La langue est caractérisée par sa stabilité et son unité, car elle est régulée par des normes sociales et culturelles qui transcendent les variations individuelles.

En distinguant la parole de la langue, Saussure permet de cerner de manière plus précise l'objet d'étude de la linguistique en tant que science. La linguistique s'intéresse ainsi non seulement aux manifestations concrètes du

langage dans la parole, mais aussi aux structures sous-jacentes qui organisent et régissent ces manifestations dans la langue. Cette distinction permet d'aborder de manière systématique et rigoureuse les différents niveaux d'analyse du langage, allant de ses aspects individuels et situés à ses dimensions systémiques et universelles.

La linguistique, en tant que discipline, s'intéresse à l'étude du langage sous diverses perspectives, dont la distinction entre la parole et la langue constitue un élément fondamental. La parole, dans ce contexte, désigne l'ensemble des phénomènes linguistiques associés à l'utilisation concrète du langage dans des situations de communication spécifiques. Cette utilisation du langage est dynamique et sujette à des variations qui dépendent des individus, des situations et des contextes sociaux dans lesquels elle se déploie.

En revanche, la langue, en tant qu'objet d'analyse privilégié par le linguiste, renvoie à l'aspect systémique et structurel du langage. Cette conception a été particulièrement développée par Ferdinand de Saussure, considéré comme l'un des pères fondateurs de la linguistique moderne. Pour Saussure, la langue représente le noyau central de la discipline linguistique, car elle incarne un système organisé et cohérent de règles, de conventions et de structures qui servent de fondement à la communication humaine.

La distinction entre la parole et la langue est cruciale dans la mesure où elle permet de saisir deux dimensions complémentaires du langage. D'un côté, la parole reflète l'aspect concret et individuel de l'utilisation du langage, marqué par sa variabilité et son adaptation aux circonstances spécifiques de la communication entre locuteurs. De l'autre côté, la langue met en lumière la dimension abstraite et universelle du langage, représentant un système structuré de signes et de règles partagé par une communauté linguistique donnée.

Cette distinction saussurienne entre la parole et la langue a profondément influencé le développement ultérieur de la linguistique, en fournissant un cadre théorique solide pour l'analyse des différents niveaux de structure et de fonctionnement du langage. Elle a également ouvert la voie à d'autres courants de pensée linguistique, tels que le structuralisme, qui ont exploré plus en profondeur les implications de cette dichotomie fondamentale pour la compréhension du langage humain dans sa globalité.

En linguistique, la langue est appréhendée comme un objet d'étude complexe et cohérent, constitué d'un ensemble organisé de règles, de conventions et de structures qui sous-tendent la communication humaine. Cette conception de la langue comme un "tout en soi" renvoie à l'idée qu'elle constitue un système autonome, distinct de la parole individuelle, et possédant ses propres propriétés et caractéristiques internes.

Ferdinand de Saussure a particulièrement insisté sur cette vision de la langue en tant que "principe de classification", soulignant son rôle fondamental dans la compréhension et l'organisation des phénomènes linguistiques. En tant que tel, la langue offre un cadre conceptuel permettant de catégoriser et de structurer les éléments de la communication verbale, facilitant ainsi la compréhension et l'analyse des interactions langagières.

La tâche du linguiste consiste donc à élaborer un modèle théorique qui rend compte du système général de la langue. Ce modèle vise à identifier et à décrire les structures, les règles et les mécanismes sous-jacents qui gouvernent le fonctionnement de la langue. En mettant en lumière ces éléments, le linguiste cherche à fournir une description explicative et un cadre analytique permettant de saisir la complexité et la diversité des phénomènes langagiers observés dans différentes situations de communication.

Ainsi, le modèle linguistique élaboré par le linguiste sert de guide pour

l'analyse et la compréhension des processus linguistiques, en offrant une perspective systématique et cohérente sur la nature du langage humain. Cette approche permet d'appréhender la langue dans sa globalité, en mettant en évidence ses structures profondes et en explorant les relations complexes qui existent entre ses différents composants.

### **3.2.2 La langue chez Saussure**

L'opposition entre "la langue" au singulier et "les langues" au pluriel reflète deux perspectives distinctes dans l'étude linguistique, illustrant des orientations différentes quant à la portée et à la méthodologie de recherche linguistique. Au XIXe siècle, la pratique linguistique était souvent plurilingue, les linguistes étant fréquemment compétents dans plusieurs langues et capables de les analyser en détail. Cette approche plurilingue permettait aux chercheurs d'explorer les similarités et les différences entre différentes langues, contribuant ainsi à une compréhension plus holistique du langage humain.

Cependant, au cours du XXe siècle, une tendance vers la linguistique monolingue a émergé, mettant davantage l'accent sur l'étude approfondie de la langue maternelle du linguiste. Cette transition vers une approche monolingue peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment l'évolution des méthodes de recherche, la spécialisation croissante dans des domaines spécifiques de la linguistique, et l'émergence de théories linguistiques axées sur des langues particulières.

Cette évolution vers la linguistique monolingue a conduit à un approfondissement des analyses linguistiques dans le cadre d'une seule langue, permettant ainsi une exploration plus détaillée des structures et des mécanismes linguistiques spécifiques. Cependant, cette approche monolingue peut également limiter la portée des études linguistiques en ne prenant pas suffisamment en compte la diversité linguistique et les interactions entre

différentes langues.

Pour Ferdinand de Saussure, la langue est envisagée comme un système de signes organisé selon un principe de dualité, où chaque signe linguistique est composé de deux éléments interdépendants : le signifiant et le signifié. Cette conception de la langue comme un code repose sur l'idée que celle-ci est régie par un ensemble de règles et de conventions qui s'imposent à tous les locuteurs d'une communauté linguistique donnée, indépendamment des individus et des contextes de communication spécifiques.

Dans ce cadre théorique, le code linguistique existe en dehors des locuteurs individuels et des situations de communication particulières. Il représente un système abstrait et conventionnel qui régit les relations entre les éléments sonores (le signifiant) et les concepts mentaux (le signifié) associés à chaque signe linguistique. Les règles de ce code déterminent les correspondances et les associations entre les signifiants et les signifiés, fournissant ainsi un cadre structuré pour la production et la compréhension du langage.

Par conséquent, selon Saussure, la langue ne se réduit pas à la somme des performances individuelles des locuteurs, mais constitue plutôt un ensemble de conventions partagées qui sous-tendent la communication humaine. Cette conception de la langue comme un code renforce l'idée que la communication linguistique repose sur des principes réguliers et prévisibles, facilitant ainsi l'interprétation et l'échange de messages au sein d'une communauté linguistique.

Dans la perspective de Saussure, la langue est essentiellement conçue comme un système de signes, représentant une structure abstraite et conventionnelle qui sous-tend la communication humaine. Cette conception se distingue de la parole, qui correspond à l'utilisation individuelle et concrète de

la langue par les locuteurs dans des situations de communication spécifiques.

La langue, selon Saussure, est organisée selon un principe de signifiante, où chaque signe linguistique est composé de deux éléments interdépendants : le signifiant, qui est la forme sonore ou visuelle du signe, et le signifié, qui est le concept ou l'idée associée au signe. Cette organisation des signes en séquences plus complexes, telles que des phrases ou des discours, relève de l'activité individuelle de la parole.

La langue est donc perçue comme un phénomène social, résultant d'un processus collectif au sein de la communauté linguistique. Elle est établie par des conventions sociales et des normes acceptées par les locuteurs, facilitant ainsi l'expression individuelle dans la communication. En d'autres termes, la langue représente un produit de la faculté de langage, qui permet aux individus de s'exprimer et de communiquer au sein de leur société.

En revanche, la parole est considérée comme un acte individuel d'utilisation de la langue. Elle reflète les choix et les variations propres à chaque locuteur, incluant des aspects tels que le style personnel, l'accentuation, et les préférences lexicales. La parole représente donc l'application concrète et dynamique de la langue dans des situations spécifiques, où les locuteurs adaptent et manipulent les éléments linguistiques selon leurs besoins et leurs intentions communicationnelles.

### **3.2.3 La langue dans d'autres linguistiques structurales**

Les linguistes structuralistes qui ont continué les travaux de Saussure ont souvent examiné et discuté l'opposition entre langue et parole, cherchant à approfondir et à nuancer la compréhension de ces concepts fondamentaux. Louis Hjelmslev, un linguiste danois influent du XXe siècle, fait partie de ceux qui ont remis en question la conception saussurienne de la langue.

Hjelmslev a critiqué la perspective de Saussure, qu'il a jugée trop

imprégnée par des considérations psychologiques et sociologiques. Il a estimé que cette approche n'était pas suffisamment formelle et rigoureuse du point de vue de la théorie linguistique. Pour remédier à cela, Hjelmslev a introduit le concept de "schéma" pour reformuler la conception de la langue, en éliminant les connotations psychologiques et sociologiques associées à la terminologie saussurienne.

Le "schéma", tel que défini par Hjelmslev, est un concept abstrait et formel qui représente la structure sous-jacente de la langue. Contrairement à la langue chez Saussure, le schéma est dépourvu de toute référence à des facteurs psychologiques ou sociologiques externes. Il s'agit plutôt d'une représentation purement formelle des relations entre les éléments constitutifs du langage, permettant une analyse plus précise et systématique des systèmes linguistiques.

La distinction entre langue et parole, développée notamment par Gustave Guillaume, revêt une importance fondamentale en linguistique. Guillaume, tout comme Ferdinand de Saussure, a souligné cette distinction en désignant la langue comme une "puissance" et la parole comme un "effet". Ainsi, Guillaume utilise les termes "langue" pour se référer au système linguistique abstrait et structuré qui réside dans l'esprit des locuteurs, et "discours" pour désigner l'actualisation concrète de ce système dans l'acte de parole.

Cette distinction entre langue et parole permet de saisir deux aspects essentiels du langage. La langue représente un ensemble de règles, de normes et de schémas abstraits qui gouvernent la production et la compréhension linguistiques. Elle constitue le substrat sur lequel repose toute communication verbale et sous-tend la capacité des locuteurs à produire un nombre infini de messages à partir d'un ensemble fini d'éléments linguistiques. En revanche, la parole correspond à l'utilisation effective de la langue dans des situations de

communication spécifiques. Elle implique l'activation et la mise en œuvre de la langue dans des contextes concrets, influencées par des facteurs tels que le contexte social, l'intention communicative et les préférences individuelles.

L'opposition entre langue et parole revêt également une dimension méthodologique significative en linguistique. En distinguant ces deux concepts, les linguistes sont mieux à même d'analyser et de comprendre les phénomènes complexes du langage. Par exemple, cette distinction permet d'étudier les variations linguistiques observées dans différents contextes de parole sans perdre de vue les structures sous-jacentes de la langue. De même, elle facilite l'examen des processus cognitifs impliqués dans la production et la perception du langage, en permettant de séparer les aspects universels de la langue des particularités individuelles de la parole.

La perspective de la linguistique générative, défendue notamment par Noam Chomsky, propose une vision alternative de la nature de la langue et de son étude. Contrairement à la tradition linguistique qui considère la langue comme un objet d'analyse en soi, Chomsky remet en question cette notion en affirmant que la langue ne peut être définie uniquement à travers les outils de la linguistique. Pour lui, la langue n'existe pas en tant qu'entité isolée et autonome, mais elle est plutôt perceptible de l'extérieur, à travers des disciplines telles que la géographie, l'histoire, la politique et la culture.

Selon Chomsky, la langue est profondément enchevêtrée dans les réalités sociales, historiques et culturelles qui façonnent son développement et sa perception. Elle est intimement liée à des contextes plus larges qui dépassent le cadre strictement linguistique. Ainsi, au lieu de considérer la langue comme un objet autonome et abstrait, Chomsky propose de l'appréhender comme un phénomène complexe et multidimensionnel, étroitement lié à son environnement socioculturel.

Cette conception remet en question les fondements de la linguistique traditionnelle en élargissant le champ d'investigation au-delà des frontières strictes de la discipline linguistique. Elle ouvre de nouvelles perspectives pour la compréhension du langage humain en encourageant les linguistes à prendre en compte une gamme plus large de facteurs, tels que les dynamiques sociales, historiques et politiques, dans l'étude de la langue. En adoptant cette approche, la linguistique générative cherche à mieux saisir la complexité du langage humain et à explorer ses liens profonds avec les réalités du monde qui l'entoure.

#### **3.2.4 Les différents types de langues**

La grammaire historique et comparée du XIXe siècle a marqué une étape importante dans le développement de la linguistique en se concentrant principalement sur la recherche des liens de parenté entre les langues. Cette orientation a conduit à l'émergence de la classification des langues en différents types, également connue sous le nom de typologie linguistique.

L'approche de la grammaire historique et comparée s'est principalement intéressée à retracer les évolutions historiques des langues, en cherchant à établir des correspondances et des filiations entre les langues apparentées. Cette démarche a permis de reconstruire les parentés linguistiques et de dégager des familles de langues, telles que les langues indo-européennes, les langues sémitiques, etc.

Cependant, au fil du temps, cette approche a progressivement évolué vers une étude comparative des états synchroniques des langues, c'est-à-dire des structures grammaticales et des systèmes linguistiques observés à un moment donné dans différentes langues. Cette évolution a marqué une opposition entre la perspective génétique, axée sur l'histoire et l'évolution des langues, et la perspective typologique, axée sur les similitudes et les

différences structurelles entre les langues contemporaines.

La perspective génétique met l'accent sur les liens historiques entre les langues, cherchant à retracer leur développement à partir d'une langue ancestrale commune. Elle s'intéresse aux processus de changement linguistique, aux influences culturelles et sociales, ainsi qu'aux mécanismes de diversification linguistique au fil du temps.

En revanche, la perspective typologique met l'accent sur les similitudes et les différences structurelles entre les langues contemporaines, sans nécessairement se préoccuper de leurs relations historiques. Elle vise à classer les langues en fonction de leurs caractéristiques grammaticales et typologiques communes, permettant ainsi de dégager des universaux linguistiques et des tendances générales dans la diversité des langues du monde.

Effectivement, la perspective génétique de l'étude linguistique se concentre sur les relations de parenté entre les langues, cherchant à retracer leur histoire évolutive à partir d'une langue ancestrale commune. Cette approche analyse les similarités et les différences entre les langues en termes de changements phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux au fil du temps. L'objectif principal est de reconstruire les arbres généalogiques des langues et de déterminer les liens de filiation entre elles.

En revanche, la perspective typologique se focalise sur les similarités structurelles et les mécanismes linguistiques partagés par des langues sans lien de parenté génétique. Plutôt que de se concentrer sur l'histoire évolutive des langues, cette approche examine les caractéristiques grammaticales et typologiques communes à travers différentes langues du monde. Elle vise à identifier les universaux linguistiques et les tendances générales dans la diversité linguistique, en mettant l'accent sur des phénomènes tels que l'ordre des mots, la structure des syntagmes, les systèmes de marquage casuel ou

d'accord, etc.

La typologie linguistique constitue une branche essentielle de la linguistique dont l'objectif principal est de décrire et de comparer les divers phénomènes constitutifs des langues à travers le monde. Cette approche cherche à identifier des similarités structurelles et des différences entre les langues en se basant sur une gamme variée de critères.

Au fil du temps, les critères utilisés pour la comparaison ont évolué et ont inclus des aspects morphologiques, notionnels et syntaxiques. Les critères morphologiques portent sur la structure des mots et des morphèmes, incluant des caractéristiques telles que la flexion, la dérivation, et la composition. Les critères notionnels se concentrent sur les catégories sémantiques et conceptuelles présentes dans les langues, telles que les systèmes de classification des noms ou les modes de représentation du temps et de l'aspect. Les critères syntaxiques analysent les structures grammaticales et les relations entre les mots dans les phrases, comprenant des aspects tels que l'ordre des mots, la répartition des rôles syntaxiques, et les schémas de subordination.

En revanche, les critères phonétiques ont été moins fréquemment employés dans la typologie linguistique. Cela s'explique en partie par la complexité de la variation phonétique entre les langues et par la difficulté de comparer les systèmes phonologiques de manière systématique. Néanmoins, certains travaux récents ont commencé à intégrer des aspects phonétiques dans l'analyse typologique, notamment en examinant les schémas de distribution des sons ou les systèmes de tonalité.

L'objectif ultime de la typologie linguistique est de délimiter des sous-ensembles linguistiques distincts, à l'intérieur desquels les langues présentent des similitudes structurelles. Ces ensembles peuvent être définis en fonction de différents critères, tels que la typologie morphologique (agglutinante,

flexionnelle, isolante), la typologie syntaxique (SOV, SVO, VSO), ou d'autres caractéristiques linguistiques pertinentes. En identifiant et en classant ces sous-ensembles linguistiques, la typologie linguistique permet de mieux comprendre la diversité et la variabilité des langues à travers le monde.

### **3.3 La parole et la langue**

La dichotomie établie par Ferdinand de Saussure entre langue et parole est fondamentale en linguistique et offre une perspective claire sur la nature du langage. Selon cette distinction, la parole représente l'utilisation individuelle et concrète de la langue par des locuteurs dans des contextes spécifiques, tandis que la langue est considérée comme un système abstrait et structuré partagé par une communauté linguistique.

La parole, en tant que phénomène individuel, se réfère à l'acte concret de parler réalisé par un ou plusieurs individus dans un contexte donné. Elle est marquée par son caractère éphémère et contingent, reflétant les particularités et les choix individuels des locuteurs, ainsi que les influences du contexte social, culturel et situationnel dans lequel elle est produite.

Cependant, Saussure souligne que la parole, en tant qu'usage individuel de la langue, ne constitue pas un objet d'étude scientifique en soi. Conformément au principe aristotélicien selon lequel la science concerne le général et non le particulier, l'étude de la parole en tant qu'acte individuel est considérée comme relevant du domaine de la psychologie ou de la sociologie plutôt que de la linguistique. La parole étant hautement variable et contingente, elle ne peut fournir les bases stables nécessaires à l'analyse scientifique et à la généralisation.

En revanche, la langue, en tant que système abstrait et structuré, représente l'objet principal d'étude de la linguistique selon Saussure. La langue est envisagée comme un ensemble de règles, de conventions et de schémas

partagés par une communauté linguistique, régissant la production et la compréhension du langage. Contrairement à la parole, la langue est considérée comme un phénomène social, car elle repose sur le consensus et l'usage collectif des locuteurs au sein d'une communauté linguistique donnée.

Ainsi, la distinction entre langue et parole, établie par Saussure, permet de clarifier les différentes dimensions du langage et de délimiter le champ d'investigation de la linguistique en tant que science du langage. En séparant la dimension individuelle et contingente de la parole de la dimension collective et structurée de la langue, cette distinction offre un cadre conceptuel solide pour l'étude des phénomènes linguistiques à la fois dans leur spécificité et dans leur généralité.

Effectivement, la conception de la parole en tant qu'activité individuelle et déconnectée des normes sociales est remise en question par certains linguistes, en particulier ceux issus des domaines de la sociolinguistique et de l'ethnolinguistique. Ces disciplines mettent en lumière l'importance des facteurs sociaux, culturels et contextuels dans la production et l'interprétation du langage, remettant ainsi en question l'idée selon laquelle la parole serait entièrement déterminée par des choix individuels.

La socio et l'ethnolinguistique mettent en évidence le fait que l'utilisation du langage est étroitement liée aux normes, aux valeurs et aux conventions sociales qui prévalent dans une société donnée. Les locuteurs sont influencés par leur appartenance à des groupes sociaux spécifiques, tels que la classe sociale, l'âge, le genre, l'ethnicité, etc., et par les normes linguistiques qui caractérisent ces groupes. Ainsi, la variation linguistique observée dans la parole est souvent le reflet de la diversité sociale et culturelle au sein d'une communauté linguistique.

Par exemple, les chercheurs en sociolinguistique ont mis en évidence des

phénomènes tels que l'accentuation, le choix lexical, la syntaxe et d'autres aspects de la parole qui sont influencés par des facteurs sociaux et contextuels. Ils ont montré que les locuteurs adaptent leur langage en fonction de leur interlocuteur, de leur environnement social et de leurs intentions communicatives, démontrant ainsi l'interaction complexe entre les dimensions individuelle et sociale de la parole.

En outre, la notion de variation linguistique est centrale dans ces domaines de recherche, soulignant que la parole peut présenter une grande diversité au sein d'une même communauté linguistique en raison des variations individuelles, sociales et contextuelles. Cette variabilité est considérée comme un phénomène naturel et normal dans l'étude du langage, et elle est souvent analysée à travers des méthodes quantitatives et qualitatives pour comprendre ses causes et ses implications sociales.

L'approche de Gustave Guillaume en substituant le terme "discours" à celui de "parole" dans l'opposition entre langue et parole marque une évolution significative dans la terminologie linguistique. Pour Guillaume, le terme "parole" semblait trop restreint, car il était souvent associé uniquement à l'usage oral du langage, excluant ainsi l'usage écrit. En substituant "discours" à "parole", Guillaume élargit la portée de l'opposition pour englober tous les usages du langage, qu'ils soient oraux ou écrits.

Dans le cadre de cette opposition, le terme "discours" désigne donc l'utilisation effective du langage dans une situation énonciative, qu'elle soit orale ou écrite. Le discours englobe ainsi toutes les manifestations linguistiques produites par un locuteur dans un contexte spécifique, qu'il s'agisse de conversations informelles, de discours publics, d'écrits littéraires ou de tout autre acte de communication verbale.

Cette évolution terminologique a été largement adoptée en linguistique,

car elle permet de mieux rendre compte de la diversité des pratiques linguistiques et de l'usage varié du langage dans différentes situations communicatives. En substituant "discours" à "parole", les linguistes peuvent analyser de manière plus inclusive les phénomènes linguistiques sans se limiter à l'usage oral du langage.

L'interaction entre la langue et le discours constitue un aspect fondamental de la linguistique et reflète la dynamique complexe du langage. Contrairement à la langue, qui représente un système abstrait et structuré, le discours se réfère à l'utilisation concrète et située de la langue dans des contextes spécifiques de communication. Cette interaction entre la langue et le discours est bidirectionnelle et essentielle à la compréhension du fonctionnement du langage.

D'une part, la langue fournit le cadre et les ressources nécessaires à la production et à l'interprétation des discours. En tant que système abstrait de règles et de conventions partagées par une communauté linguistique, la langue offre un ensemble de possibilités linguistiques et sémiotiques aux locuteurs pour construire des énoncés et exprimer des significations. Ainsi, le discours est rendu possible par le système de la langue qui le sous-tend, fournissant les structures syntaxiques, lexicales et sémantiques nécessaires à sa réalisation.

D'autre part, les manifestations concrètes de la langue dans les discours constituent également le seul fondement de l'existence de la langue en tant que système abstrait. En observant et en analysant les réalisations linguistiques dans les discours, les linguistes peuvent déduire les règles, les normes et les régularités qui caractérisent la langue en tant que système. Ainsi, la langue ne peut être décrite que à partir de ses manifestations observables dans les discours, ce qui souligne l'interdépendance étroite entre la langue et le discours.

Cette interaction entre la langue et le discours met également en lumière la capacité des discours à influencer et à modifier le système de la langue au fil du temps. En effet, les changements observés dans les pratiques linguistiques et les usages discursifs peuvent progressivement conduire à des changements dans les normes et les conventions de la langue elle-même. Par conséquent, une évolution au niveau du discours peut entraîner, à terme, un changement dans le système de la langue, illustrant ainsi la dynamique évolutive du langage.

### **3.4 Synchronie et diachronie**

L'opposition entre synchronie et diachronie représente l'une des distinctions fondamentales établies par Ferdinand de Saussure dans sa théorie linguistique. Saussure souligne que la langue, en tant que système abstrait et structuré, présente à la fois des éléments de stabilité et des éléments d'instabilité. Cette dualité justifie l'adoption de deux perspectives d'analyse complémentaires : l'approche synchronique et l'approche diachronique.

L'approche synchronique se concentre sur l'étude de la langue à un moment donné dans le temps, sans tenir compte de son évolution historique. Elle vise à décrire et à analyser les structures linguistiques existantes, ainsi que les relations synchroniques entre les éléments de la langue à un instant précis. En se focalisant sur l'état synchronique de la langue, cette perspective permet de saisir les régularités et les règles qui caractérisent le système linguistique à un moment donné, offrant ainsi une image statique et instantanée de la langue.

En revanche, l'approche diachronique s'intéresse à l'évolution historique de la langue à travers le temps. Elle examine les changements et les transformations que la langue subit au fil des siècles, en analysant les processus de changement linguistique, les influences extérieures et les facteurs sociohistoriques qui contribuent à façonner la langue dans le temps.

Cette perspective permet de retracer les étapes du développement linguistique, de comprendre les origines des structures linguistiques et d'expliquer les variations observées dans les langues au fil du temps.

Ainsi, l'opposition entre synchronie et diachronie permet de prendre en compte à la fois la stabilité et la dynamique de la langue dans l'analyse linguistique. En adoptant ces deux perspectives complémentaires, les linguistes peuvent explorer la structure et l'évolution des langues de manière approfondie, en saisissant à la fois les caractéristiques synchroniques immuables et les changements diachroniques qui façonnent la langue dans son développement historique. Cette approche enrichit notre compréhension de la complexité du langage et de sa variation à travers le temps et l'espace.

Dans la perspective synchronique, l'analyse se concentre sur les relations entre les éléments linguistiques qui coexistent à un moment donné dans un système linguistique donné. Cette approche examine la structure interne de la langue à un point spécifique dans le temps, en mettant l'accent sur les caractéristiques synchroniques qui définissent le système linguistique à cet instant précis. Contrairement à l'approche diachronique qui examine l'évolution historique de la langue à travers le temps, l'approche synchronique se focalise sur un état de langue isolé, qui peut être historique mais pas nécessairement contemporain.

L'objectif principal de l'analyse synchronique est de comprendre la structure et l'organisation des éléments linguistiques à l'intérieur du système linguistique à un moment donné. Cela implique d'examiner les relations syntaxiques, morphologiques, phonologiques, lexicales et sémantiques qui existent entre les unités linguistiques à un instant précis, en les considérant comme des entités interconnectées dans un système cohérent.

Cette approche synchronique nécessite souvent d'isoler des états de

langue dans l'histoire pour en faire l'objet d'étude. Par exemple, un linguiste peut choisir d'analyser le français du XVI<sup>e</sup> siècle en tant qu'état synchronique spécifique, en examinant les caractéristiques linguistiques qui définissent cette période particulière sans se soucier des changements linguistiques qui se sont produits avant ou après cette période.

L'approche diachronique de la linguistique examine les éléments linguistiques dans leur évolution historique, en analysant leur transition d'un état de langue à un autre au fil du temps. Contrairement à l'approche synchronique, qui se concentre sur la structure figée d'un système linguistique à un moment donné, l'approche diachronique met en évidence les changements et les évolutions linguistiques à travers l'histoire.

Dans le domaine de la linguistique, la dichotomie entre l'approche synchronique et diachronique est fondamentale pour comprendre la nature dynamique des langues. Alors que l'approche synchronique se concentre sur l'étude d'un système linguistique à un moment spécifique, en analysant ses éléments et leurs relations dans un état donné, l'approche diachronique adopte une perspective temporelle, examinant comment ces éléments ont changé et évolué au fil du temps.

L'approche diachronique repose sur l'idée que les langues sont des entités en constante évolution, façonnées par des facteurs historiques, sociaux et culturels. En étudiant les changements linguistiques à travers les âges, les linguistes diachroniques cherchent à comprendre les forces et les processus qui ont influencé la formation et le développement des langues telles que nous les connaissons aujourd'hui.

Cette approche permet d'explorer divers aspects des langues, tels que les changements phonétiques, lexicaux, morphologiques et syntaxiques, ainsi que les facteurs externes qui les ont provoqués, tels que les migrations, les

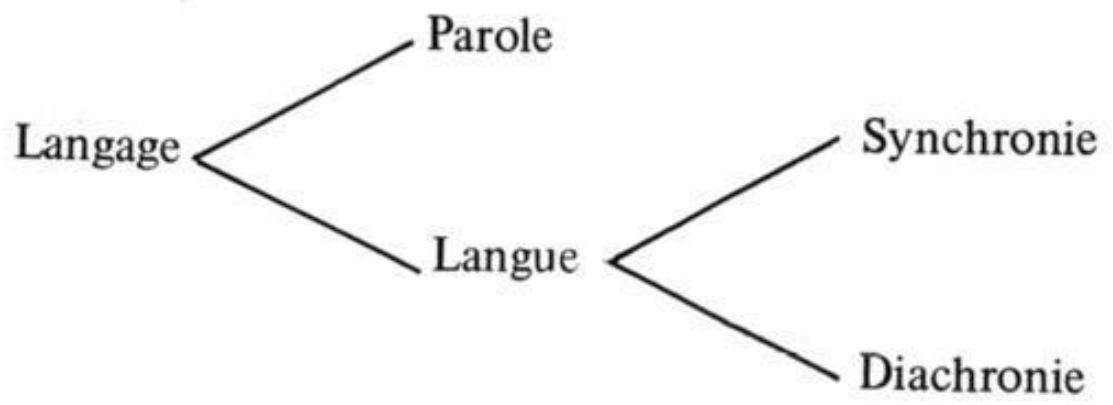
contacts linguistiques, les changements politiques et sociaux, et les innovations technologiques.

La métaphore du jeu d'échecs utilisée par Ferdinand de Saussure illustre de manière éloquente la différence entre l'approche synchronique et l'approche diachronique en linguistique. Saussure, considéré comme l'un des pères fondateurs de la linguistique moderne, a souvent recouru à des analogies pour expliquer des concepts complexes.

Dans cette métaphore, Saussure compare la langue à un jeu d'échecs. Il soutient que tout comme un nouveau joueur peut comprendre la situation actuelle d'une partie d'échecs sans nécessairement connaître les coups précédents, l'approche synchronique permet de saisir la structure actuelle de la langue sans considérer son évolution historique. En d'autres termes, dans l'approche synchronique, on étudie la langue à un moment précis, en examinant ses éléments et leurs relations sans se préoccuper des changements qu'ils ont pu subir dans le passé.

Cette comparaison met en lumière la nature autonome et structurée de la langue dans l'approche synchronique. Tout comme un joueur peut comprendre la disposition actuelle des pièces sur l'échiquier et les règles du jeu sans connaître son historique, les linguistes synchroniques peuvent analyser la structure linguistique d'une langue à un moment donné sans avoir besoin de retracer son évolution.

En revanche, l'approche diachronique, tout comme l'analyse de l'évolution d'une partie d'échecs au fil du temps, se concentre sur les changements et les évolutions linguistiques à travers l'histoire. Elle examine précisément ces transformations linguistiques, leurs causes et leurs conséquences, offrant ainsi une perspective dynamique sur le développement des langues.



## 3.5 Paradigme et syntagme

### 3.5.1 Le syntagme

Le concept de syntagme tel que défini par Ferdinand de Saussure se distingue de celui de la syntaxe contemporaine. Dans la perspective saussurienne, le syntagme est simplement la combinaison, sur la chaîne parlée, de deux ou plusieurs unités linguistiques consécutives. Ainsi, des expressions telles que "repartir", "avec vous", "un grand voyage", "l'avion est plein", "si le verre est vide, il faut le remplir" constituent des syntagmes.

Dans cette conception, le syntagme est une unité linéaire formée par l'association séquentielle d'éléments linguistiques, sans considération de leur fonction syntaxique ou de leur structure interne. Il peut varier en taille, allant d'un simple mot composé de deux morphèmes à une phrase complète. Par conséquent, le syntagme saussurien ne porte pas sur la structure syntaxique d'une phrase ou sur les relations grammaticales entre ses éléments, mais plutôt sur leur arrangement linéaire dans le discours.

Cette approche du syntagme est ancrée dans la linguistique structurale de Saussure, qui met l'accent sur l'étude des relations entre les éléments linguistiques dans le système de la langue. Pour Saussure, l'analyse du syntagme permet de comprendre comment les unités linguistiques s'organisent et se combinent dans le discours pour produire du sens, sans nécessairement se pencher sur leur fonction syntaxique ou leur rôle grammatical.

Cependant, il convient de noter que la conception contemporaine de la syntaxe a élargi et raffiné le concept de syntagme, en le reliant davantage à la structure grammaticale des phrases et aux relations syntaxiques entre les éléments linguistiques. Ainsi, tandis que le syntagme saussurien se concentre principalement sur l'organisation linéaire des unités linguistiques dans le discours, la syntaxe contemporaine examine également leur fonction

grammaticale, leur ordre syntaxique et leurs interactions au sein de structures syntaxiques plus complexes.

Dans le discours linguistique, les mots ou les unités linguistiques sont enchaînés les uns aux autres, formant des séquences linéaires. Étant donné qu'il est impossible de prononcer deux unités linguistiques simultanément, les relations entre ces unités se manifestent dans leur succession sur l'axe temporel. Cette notion de succession linéaire des unités linguistiques est souvent abordée dans le cadre de l'axe syntagmatique.

Les "rapports in praesentia" font référence aux relations observables entre les unités linguistiques sur cet axe syntagmatique. Ces rapports sont analysés en fonction de l'ordre linéaire dans lequel les unités linguistiques sont utilisées dans le discours. Autrement dit, ils se réfèrent aux associations immédiates entre les éléments linguistiques qui se produisent dans la séquence parlée.

Par exemple, considérons la phrase "le chat noir dort paisiblement". Sur l'axe syntagmatique, les rapports in praesentia sont établis par l'ordre linéaire des mots dans la phrase. Dans cet exemple, "le", "chat", "noir", "dort", et "paisiblement" sont enchaînés dans cet ordre spécifique pour former la phrase. Les rapports in praesentia sont donc déterminés par la séquence linéaire de ces mots dans le discours.

L'analyse des rapports in praesentia sur l'axe syntagmatique permet de comprendre comment les unités linguistiques s'organisent et interagissent dans le discours pour produire du sens. Cette approche met en lumière l'importance de l'ordre linéaire des mots dans la construction du discours et dans la transmission de l'information linguistique.

La syntagmatique se concentre sur l'analyse des unités linguistiques dans leur succession sur l'axe syntagmatique, ou l'ordre dans lequel elles

apparaissent dans la chaîne parlée ou écrite. Cette approche examine les éléments linguistiques individuels ainsi que les relations qui se forment entre eux, en se penchant particulièrement sur leur combinaison et leur arrangement dans le discours. Pour mieux comprendre ce concept, examinons quelques-uns de ses aspects clés :

- **Unités linguistiques** : La syntagmatique s'intéresse aux différentes unités linguistiques, qu'elles soient des mots, des phrases ou des éléments plus grands comme des clauses ou des discours entiers. Chaque unité possède ses propres caractéristiques syntaxiques et sémantiques qui influencent sa fonction et sa position dans la structure globale du discours.
- **Succession dans la chaîne parlée** : L'ordre dans lequel les unités linguistiques apparaissent dans la parole est crucial pour comprendre leur fonction et leur signification. La syntagmatique examine comment ces unités sont organisées dans le flux du discours et comment leur positionnement influence la construction du sens.
- **Axe syntagmatique** : L'axe syntagmatique se réfère à la dimension linéaire du discours, où les unités linguistiques se succèdent dans un ordre spécifique. Cette perspective permet d'analyser la structure linéaire du langage et les relations qui se tissent entre les éléments constitutifs d'une phrase ou d'un énoncé.
- **Combinaison et disposition** : La syntagmatique étudie comment les différentes unités linguistiques se combinent pour former des structures plus complexes, telles que des phrases et des énoncés. Elle examine également comment ces unités sont disposées dans le discours pour créer un sens cohérent et communicatif.

### 3.5.2 Le paradigme

Le concept de paradigme trouve ses racines dans le mot grec "paradeigma", qui signifie "modèle" ou "exemple". Traditionnellement, en linguistique, le paradigme fait référence à un ensemble organisé des différentes formes qu'un mot peut prendre pour exprimer ses relations syntaxiques ou sémantiques avec d'autres mots dans une phrase.

Un paradigme peut être illustré par divers exemples, tels que la conjugaison d'un verbe ou la déclinaison d'un nom dans certaines langues comme le latin ou l'allemand. Dans le contexte de la conjugaison, le paradigme représente les différentes formes conjuguées d'un verbe, chacune correspondant à un temps, un mode, une personne et un nombre spécifiques. Par exemple, pour le verbe "aimer" en français, le paradigme de la conjugaison comprend les formes "j'aime", "tu aimes", "il/elle aime", etc.

De même, dans le contexte de la déclinaison, le paradigme présente les différentes variations d'un nom, d'un pronom ou d'un adjectif en fonction de sa fonction grammaticale dans une phrase. Par exemple, en latin, le paradigme de la déclinaison du nom "puella" (fille) comprend les formes "puella" (nominatif singulier), "puellae" (génitif singulier), "puellam" (accusatif singulier), etc., chaque forme indiquant une fonction grammaticale différente.

Ainsi, le paradigme offre une perspective systématique sur les variations morphologiques d'un mot et sur la manière dont ces variations influent sur sa fonction syntaxique et sémantique dans le contexte d'une phrase. En étudiant les paradigmes, les linguistes peuvent mieux comprendre les structures morphologiques des langues et les relations entre les mots au sein du système linguistique.

Dans un sens plus contemporain, le terme "paradigme" englobe un ensemble plus large d'unités linguistiques qui peuvent commuter avec une unité

donnée, c'est-à-dire qu'elles peuvent apparaître dans des contextes similaires. Cette évolution de la définition du paradigme s'inscrit dans le cadre de la procédure distributionnaliste de la commutation, largement utilisée en linguistique pour identifier des classes de mots.

Selon cette approche, les unités linguistiques appartenant à la même classe partagent des caractéristiques de distribution similaires, ce qui signifie qu'elles peuvent être substituées les unes aux autres dans des contextes donnés sans altérer la grammaticalité de la phrase. Par exemple, dans la phrase "le chat dort", on peut remplacer le mot "chat" par d'autres noms comme "chien", "oiseau" ou "lapin" tout en préservant la structure grammaticale de la phrase.

Cette notion de commutation paradigmatique s'étend au-delà des seuls mots à d'autres unités linguistiques telles que les morphèmes, les phrases ou même les constructions syntaxiques. Par exemple, dans la phrase "Il a mangé une pomme", on peut substituer la séquence "a mangé" par "a dévoré" sans altérer la grammaticalité de la phrase, démontrant ainsi une commutation paradigmatique au niveau des constructions syntaxiques.

En adoptant cette perspective distributionnaliste, les linguistes contemporains utilisent le concept de paradigme pour analyser les similitudes de distribution entre les différentes unités linguistiques et pour identifier les régularités et les schémas dans l'organisation du langage. Cette approche offre ainsi des outils précieux pour la description et l'analyse des structures linguistiques à différents niveaux, de la morphologie à la syntaxe.

Dans la perspective distributionnaliste, les classes de mots telles que les noms, les adverbes, les verbes, etc., peuvent être considérées comme des paradigmes. Ces classes regroupent des unités linguistiques qui partagent des propriétés de distribution similaires, les plaçant ainsi dans le même paradigme.

Par exemple, les noms sont des unités linguistiques qui partagent des propriétés de distribution communes dans les contextes où ils apparaissent. Ils peuvent occuper des positions similaires dans une phrase, comme sujets ou objets, et peuvent être modifiés par des déterminants ou des adjectifs. De même, les adverbes partagent des caractéristiques de distribution similaires, apparaissant souvent près des verbes pour modifier leur sens.

En regroupant les mots selon leurs propriétés de distribution, les classes de mots deviennent des paradigmes dans cette perspective distributionnaliste. Chaque classe représente un ensemble d'unités linguistiques qui peuvent être substituées les unes aux autres dans des contextes similaires sans altérer la grammaticalité de la phrase.

Cette approche permet aux linguistes d'identifier les régularités et les schémas dans l'utilisation des mots et des constructions linguistiques, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de la structure et du fonctionnement des langues. Elle offre également des outils pour l'analyse et la description des systèmes linguistiques à différents niveaux, allant de la morphologie à la syntaxe.

La conception contemporaine du paradigme représente une évolution majeure dans la compréhension de la structure linguistique. Cette perspective étendue met en lumière les relations de distribution entre les unités linguistiques, offrant ainsi une analyse plus précise des classes de mots et de leur fonctionnement dans le langage.

Traditionnellement, le paradigme était défini comme un ensemble organisé des différentes formes qu'un mot peut prendre pour exprimer ses relations syntaxiques ou sémantiques avec d'autres mots dans une phrase. Cependant, dans un sens plus contemporain, le concept de paradigme a été étendu pour inclure un ensemble plus large d'unités linguistiques qui peuvent

commuter avec une unité donnée. Cette perspective distributionnaliste s'inscrit dans le cadre de la procédure de commutation, où les unités appartenant à la même classe partagent des caractéristiques de distribution similaires, pouvant être substituées les unes aux autres dans des contextes similaires sans altérer la grammaticalité de la phrase.

Dans cette optique, les classes de mots telles que les noms, les adverbes, les verbes, etc., peuvent être considérées comme des paradigmes. Chaque classe regroupe des unités linguistiques partageant des propriétés de distribution similaires. Par exemple, les noms occupent souvent des positions similaires dans une phrase en tant que sujets ou objets, tandis que les adverbes apparaissent près des verbes pour modifier leur sens.

Les signes linguistiques entretiennent des relations associatives à l'intérieur de ce que l'on appelle des paradigmes formels, le long d'un axe paradigmatique. Ces relations se manifestent entre des unités qui peuvent apparaître dans des contextes similaires et qui, au moins dans ces contextes, s'excluent mutuellement. Ferdinand de Saussure a qualifié cette relation d'« in absentia », soulignant ainsi que les unités qui appartiennent à un même paradigme sont en opposition paradigmatique.

Dans le cadre de la linguistique structurale, l'axe paradigmatique représente une dimension dans laquelle les éléments linguistiques se positionnent en fonction de leurs relations d'association et d'exclusion mutuelle. Les unités qui partagent des similitudes dans leur distribution et qui peuvent être substituées les unes aux autres dans des contextes similaires sont regroupées dans des paradigmes formels.

L'opposition paradigmatique, ou relation d'« in absentia », se manifeste lorsque les unités appartenant à un même paradigme s'excluent mutuellement dans un contexte donné. Par exemple, dans le paradigme des pronoms

personnels sujets en français, les formes "je", "tu", "il/elle" sont en opposition paradigmatic, car elles ne peuvent pas apparaître simultanément dans la même position dans une phrase. L'utilisation de l'une exclut l'utilisation des autres dans un contexte donné.

Par exemple, dans l'énoncé "un vêtement en...", différentes matières textiles comme la soie, le coton et le nylon se retrouvent en opposition paradigmatic à l'intérieur du même paradigme. Chacune de ces matières peut remplir le même contexte syntaxique et sémantique, mais elles s'excluent mutuellement, ce qui reflète une relation d'opposition paradigmatic.

Dans cet exemple, le syntagme "un vêtement en..." fournit un cadre dans lequel différentes matières peuvent être associées. Cependant, chaque matière représente une option possible qui exclut les autres dans ce contexte spécifique. Par exemple, si l'on dit "un vêtement en soie", cela exclut implicitement l'utilisation d'autres matières comme le coton ou le nylon dans le même contexte.

Cette opposition paradigmatic entre les différentes options de matières textiles reflète la nature sélective et contrastive du langage. Chaque choix de matière détermine non seulement le sens spécifique de l'énoncé, mais aussi les possibilités d'interprétation et les attentes de l'auditeur.

Ferdinand de Saussure illustre ces différents types de relations associatives à l'aide de l'exemple du mot "enseignement". Ce mot peut entretenir des relations de quatre types sur l'axe paradigmatic :

- ✓ Des relations étroites, fondées à la fois sur le signifiant et le signifié, avec "enseigne" et son paradigme verbal. Dans cette relation, "enseignement" partage des similitudes phonétiques et sémantiques avec "enseigne", étant donné qu'ils partagent la même racine et expriment des idées liées à l'action d'enseigner.

- ✓ Des relations moins étroites, fondées uniquement sur le signifié, avec "éducation". Bien que les mots "enseignement" et "éducation" ne partagent pas la même racine morphologique, ils sont associés conceptuellement en raison de leur proximité sémantique. Ils renvoient tous deux à des concepts liés à l'acquisition de connaissances et de compétences.
- ✓ Des relations larges, basées sur le signifiant et le signifié du suffixe "-ment" (qui indique une action), avec "armement". Dans cette relation, "enseignement" et "armement" partagent le même suffixe "-ment", indiquant une action ou un processus. Bien que les mots eux-mêmes représentent des concepts très différents, leur association est basée sur la similitude de leur structure morphologique.
- ✓ Des relations très larges, fondées uniquement sur le signifiant de la "rime", avec "clément". Cette relation est purement phonétique, basée sur la similitude des sons finaux des mots. Bien que "enseignement" et "clément" n'aient aucun lien sémantique direct, leur association est basée sur des similarités phonétiques superficielles.

Ces exemples mettent en lumière la diversité des relations associatives que les unités linguistiques peuvent entretenir sur l'axe paradigmatique, reflétant les différentes dimensions sémantiques et formelles des mots et de leurs interactions.

## Les axes paradigmatique et syntagmatique

Mon ami			leçon
Le chef-cuisinier			table
Maman			ratatouille
<b>Rémy</b>	<b>préparait</b>	<b>la</b>	<b>soupe</b>
Jean-Paul			voiture
Il			tarte
On			valise

Axe paradigmatique

Axe syntagmatique

Les opérations de substitution, de déplacement, d'effacement et d'adjonction

### 3.6 Compétence et performance

#### 3.6.1 La compétence

La compétence linguistique, telle que définie dans le texte, représente la connaissance implicite qu'un individu possède sur sa langue maternelle. Cette connaissance englobe plusieurs aspects fondamentaux du langage, notamment la capacité à comprendre et à produire un nombre infini de phrases grammaticales à partir d'un ensemble fini de règles linguistiques.

Au cœur de la compétence linguistique se trouve la capacité à utiliser efficacement les règles syntaxiques, morphologiques, sémantiques et phonologiques de sa langue pour former des énoncés qui sont cohérents et appropriés dans un contexte donné. Cela implique non seulement la connaissance des règles grammaticales, mais aussi une sensibilité aux nuances de sens, à la pragmatique et à d'autres aspects du langage.

Il est essentiel de souligner que la compétence linguistique comprend également la capacité à distinguer les énoncés grammaticalement corrects de ceux qui ne le sont pas. Les locuteurs natifs sont généralement capables

d'intuitivement reconnaître les structures grammaticales acceptables de leur langue, même si ces règles n'ont jamais été explicitement enseignées.

De plus, la compétence linguistique inclut la capacité à reconnaître les phrases ambiguës ou inacceptables. Les locuteurs natifs sont souvent conscients des ambiguïtés potentielles dans leur langue, ainsi que des constructions qui ne sont pas conformes aux normes grammaticales ou aux conventions linguistiques.

Les exemples donnés illustrent différents aspects de la compétence linguistique et mettent en lumière la distinction entre grammaticalité et intelligibilité.

1. "Le chat est sur le paillason": Cette phrase est perçue comme bien formée car elle respecte les règles grammaticales du français standard. Elle est syntaxiquement correcte et produit un sens clair et cohérent. Les locuteurs natifs reconnaissent intuitivement la structure grammaticale de cette phrase et la comprennent sans difficulté.
2. "Pierre ne bat pas Marie dans le jardin": Cette phrase est ambiguë car, hors contexte, il n'est pas clair sur quoi porte la négation. Elle peut être interprétée de deux manières différentes : la localisation de l'action (dans le jardin) ou l'action elle-même (battre Marie). Cette ambiguïté met en évidence la sensibilité des locuteurs natifs à la pragmatique et à la construction du sens dans le langage.
3. "D'incolores idées vertes dorment furieusement": Bien que grammaticalement bien formée, cette phrase est incompréhensible dans un contexte normal de communication. Elle représente un exemple célèbre de Noam Chomsky pour illustrer la distinction entre grammaticalité et intelligibilité. Même si elle respecte les

règles syntaxiques du français, son sens est absurde et elle ne correspond pas à un usage linguistique conventionnel.

4. "Moi vouloir roi": Cette phrase est perçue comme mal formée du point de vue grammatical car elle enfreint les règles de syntaxe du français standard. Cependant, son sens peut être déduit malgré tout, illustrant ainsi la capacité des locuteurs à comprendre des énoncés non conventionnels. Bien que cette phrase soit grammaticalement incorrecte, elle demeure intelligible pour un locuteur natif. Cela souligne la distinction entre la conformité aux règles grammaticales et la compréhension du sens dans le langage.

### **3.6.2 La performance**

Le concept de performance en linguistique, similaire à la notion de parole chez Saussure, se réfère à la mise en pratique effective de la compétence linguistique lors d'actes de parole spécifiques, qui varient à chaque occurrence. Alors que la compétence linguistique représente la connaissance interne et implicite d'une langue, la performance concerne son utilisation concrète dans des situations de communication réelles.

La compétence linguistique fait référence à la connaissance profonde et implicite d'une langue, acquise par les locuteurs au fil du temps. Elle englobe la capacité à comprendre et à produire un nombre infini de phrases grammaticales à partir d'un ensemble fini de règles linguistiques, ainsi que la sensibilité aux nuances de sens et d'usage dans le langage. Cette compétence est souvent décrite comme la capacité d'un locuteur à savoir ce qui est grammaticalement correct dans sa langue maternelle.

En revanche, la performance se réfère à l'application pratique de cette compétence linguistique dans des situations de communication spécifiques.

Elle implique la production réelle de discours lors d'actes de parole individuels, qui peuvent varier en fonction de facteurs tels que le contexte social, les intentions communicatives et les contraintes situationnelles. La performance est donc soumise à une variabilité et à une adaptabilité constantes, en fonction des exigences de chaque situation communicative.

Cette distinction entre compétence et performance a été largement influencée par les travaux de Noam Chomsky dans le cadre de sa théorie générative de la grammaire. Chomsky a soutenu que la compétence linguistique est une capacité innée et universelle, tandis que la performance est sujette à des facteurs externes et contextuels.

La linguistique s'est engagée dans l'élaboration de modèles explicatifs de la performance, cherchant à comprendre comment les énoncés sont produits par l'énonciateur et comment ils sont perçus, interprétés et compris par le récepteur. Pour répondre à ces questions, les chercheurs se sont tournés vers d'autres domaines tels que l'acoustique, la physiologie et l'attention, afin de recueillir des données pertinentes. Cependant, une compréhension approfondie du système de la compétence linguistique demeure essentielle. C'est pourquoi l'étude de la compétence, également connue sous le terme d'étude grammaticale, est considérée comme prioritaire par rapport à l'étude de la performance.

L'étude de la compétence linguistique vise à décrire et à expliquer les règles et les principes qui sous-tendent la connaissance implicite d'une langue chez les locuteurs natifs. Cela inclut l'analyse des structures syntaxiques, morphologiques, sémantiques et phonologiques, ainsi que la recherche de modèles généraux qui caractérisent le fonctionnement des langues humaines.

En revanche, l'étude de la performance se concentre sur les aspects pratiques de l'utilisation du langage dans des contextes de communication

réels. Cela comprend l'examen des processus cognitifs et physiologiques impliqués dans la production et la perception du langage, ainsi que l'analyse des facteurs externes qui influent sur la manière dont les énoncés sont produits et interprétés dans des situations de communication spécifiques.

Bien que l'étude de la performance soit importante pour comprendre comment le langage est utilisé dans la pratique quotidienne, elle est souvent considérée comme dépendante de la compétence linguistique sous-jacente. En d'autres termes, la capacité à produire et à comprendre le langage dans des contextes réels est fondée sur une connaissance préalable des règles et des principes qui régissent le système linguistique d'une langue donnée.

Ainsi, bien que les deux domaines de recherche soient complémentaires, l'étude de la compétence linguistique est généralement considérée comme prioritaire, car elle fournit les bases théoriques nécessaires à une compréhension approfondie de la performance linguistique. En combinant les perspectives de la compétence et de la performance, les linguistes peuvent obtenir une vision plus complète du fonctionnement du langage humain dans sa diversité et sa complexité.

En d'autres termes, bien que l'analyse de la performance fournisse des informations précieuses sur la manière dont les locuteurs utilisent leur compétence linguistique dans des contextes concrets, elle ne peut être pleinement appréhendée sans une compréhension préalable des règles et des structures sous-jacentes de la langue, c'est-à-dire la compétence linguistique. Ainsi, la linguistique accorde une importance primordiale à l'étude de la compétence pour comprendre pleinement le fonctionnement de la langue dans ses manifestations concrètes.

La compétence linguistique fournit le cadre théorique et les fondements sur lesquels repose la performance linguistique. C'est la connaissance interne

et implicite des règles et des principes qui régissent une langue, et elle est essentielle pour comprendre comment les locuteurs produisent et comprennent le langage dans la pratique quotidienne.

Sans une compréhension approfondie de la compétence linguistique, il serait difficile de saisir pleinement les nuances et les complexités de la performance linguistique. Les locuteurs natifs utilisent leur compétence linguistique pour naviguer à travers une variété de situations de communication, en adaptant leur langage en fonction des besoins spécifiques du contexte.

### **3.7 Le signe linguistique selon Saussure**

La théorie du signe linguistique, formulée par Ferdinand de Saussure, représente un jalon majeur dans le développement de la linguistique moderne. Saussure définit le signe comme étant constitué de deux éléments interdépendants : le signifiant et le signifié.

Le signifiant correspond à la forme matérielle du signe, c'est-à-dire à l'ensemble des sons ou des lettres qui composent un mot. Il s'agit de l'aspect perceptible ou sensible du signe, qui est perçu par les sens, notamment l'ouïe dans le cas des mots prononcés et la vue dans le cas des mots écrits.

Le signifié, quant à lui, correspond à la représentation mentale ou conceptuelle associée au signifiant. Il s'agit du sens ou de la signification que le signe évoque dans l'esprit des locuteurs. Le signifié est abstrait et peut varier d'une personne à l'autre en fonction de leur expérience, de leur culture et de leur contexte.

Selon Saussure, le lien entre le signifiant et le signifié est arbitraire, ce qui signifie qu'il n'existe pas de relation naturelle ou nécessaire entre la forme d'un signe et son sens. Par exemple, il n'y a rien d'intrinsèquement "chien" dans les sons /ʃjɛ̃/ en français ou "dog" en anglais ; ces formes ont été convenues par convention sociale pour représenter le concept de chien.

Le signifiant, première composante du signe linguistique selon la théorie de Saussure, se réfère à l'aspect matériel ou perceptible du langage. Il représente l'image acoustique d'un mot ou d'un morphème, c'est-à-dire la séquence de phonèmes qui le compose. Par exemple, dans le mot "arbre", le signifiant serait la suite de phonèmes /arbrə/.

Le signifiant est la forme matérielle ou sensible d'un signe linguistique, qui est perçue par les sens, en particulier par l'ouïe dans le cas des mots prononcés. Il est constitué de sons ou de lettres qui sont articulés ou écrits pour représenter un concept ou une idée.

Dans l'exemple donné, la séquence de phonèmes /arbrə/ constitue le signifiant du mot "arbre". Ces sons forment l'image acoustique spécifique associée à ce mot dans la langue française. Lorsque les locuteurs entendent ou prononcent ce mot, c'est cette image acoustique qui est perçue ou produite.

Il est important de noter que le signifiant peut varier d'une langue à une autre, car chaque langue a ses propres systèmes phonologiques et graphiques. Par exemple, la forme sonore du mot "arbre" en anglais serait différente de celle en français, même si elle représente le même concept.

En revanche, le signifié désigne le concept associé au signifiant. Il représente l'idée mentale ou le sens que le signifiant évoque chez le locuteur. Ainsi, dans notre exemple, le signifié correspondrait au concept d'arbre, une entité abstraite qui fait référence à la catégorie des arbres dans le monde réel.

Le signifié est la représentation mentale ou conceptuelle d'un objet, d'une action, d'une idée ou d'une entité, associée à un signifiant linguistique donné. Il est abstrait et subjectif, car il dépend de l'expérience, de la culture et du contexte de chaque locuteur.

Dans le cas du mot "arbre", le signifié est le concept d'une plante ligneuse de grande taille, généralement avec un tronc, des branches et des feuilles, qui

pousse dans le sol et produit de l'oxygène par photosynthèse. Ce concept englobe toutes les variations possibles d'arbres que les locuteurs peuvent rencontrer dans le monde réel, qu'il s'agisse d'un chêne majestueux, d'un sapin enneigé ou d'un palmier tropical.

Il est important de noter que le lien entre le signifiant et le signifié est arbitraire, ce qui signifie qu'il n'existe pas de relation naturelle ou nécessaire entre la forme d'un signe et son sens. Par exemple, il n'y a rien d'intrinsèquement "arbre" dans les sons /arbrə/ en français ; ces sons ont été convenus par convention sociale pour représenter le concept d'arbre.

Il est important de souligner que le signifié ne doit pas être confondu avec le référent, qui est l'objet ou la réalité extérieure au langage auquel le signe fait référence. Dans notre exemple, le référent serait l'objet physique réel correspondant à la catégorie des arbres dans le monde concret.

Le référent est l'objet, l'entité ou la réalité extérieure au langage vers laquelle un signe linguistique pointe ou fait référence. Il s'agit de l'objet du monde réel auquel le signifiant et le signifié font allusion. Par exemple, dans le cas du mot "arbre", le référent serait tout arbre physique observable dans la nature, tel qu'un chêne, un bouleau, un pin, etc.

Le signifié, en revanche, est la représentation mentale ou conceptuelle associée au signifiant. Il s'agit de l'idée abstraite ou du sens que le signifiant évoque chez le locuteur. Dans notre exemple, le signifié est le concept général d'arbre, qui englobe toutes les variations possibles d'arbres dans l'esprit des locuteurs.

Ainsi, le lien entre le signifiant, le signifié et le référent peut être illustré comme suit : le signifiant (la forme sonore ou graphique "arbre") évoque le signifié (le concept général d'arbre) dans l'esprit des locuteurs, qui à son tour fait référence au référent (tout arbre physique observable dans la nature).

En combinant le signifiant et le signifié, on obtient le signe linguistique, une entité mentale qui représente une unité de sens dans le langage. Il est essentiel de comprendre que le signe linguistique est une représentation mentale, une construction psychique, et non pas une entité physique ou matérielle.

Le signe linguistique, tel que défini par Ferdinand de Saussure, est une unité structurée composée du signifiant, qui correspond à la forme acoustique ou graphique du signe, et du signifié, qui représente le sens ou la signification associée. Lorsque ces deux éléments sont combinés dans l'esprit des locuteurs, ils forment une entité mentale qui permet de communiquer et de véhiculer des idées, des concepts et des informations.

Il est important de noter que le signe linguistique existe principalement dans la sphère mentale des locuteurs, en tant que construction psychique qui émerge de l'association entre le signifiant et le signifié. Bien que les signes puissent être exprimés à travers des sons, des lettres ou d'autres formes matérielles, leur essence réside dans la représentation mentale qu'ils évoquent chez les locuteurs.

Cette conception du signe linguistique en tant qu'entité mentale souligne l'aspect arbitraire et conventionnel du langage, où les relations entre les signifiants et les signifiés sont établies par consensus social et culturel. En d'autres termes, la signification d'un signe linguistique n'est pas inhérente à sa forme matérielle, mais plutôt construite et interprétée par les locuteurs dans un contexte donné.

Ainsi, la théorie du signe linguistique de Saussure met en évidence la nature arbitraire et conventionnelle du langage, où les relations entre les signifiants et les signifiés sont établies par convention sociale plutôt que par des liens naturels ou logiques. Cette conceptualisation du signe a

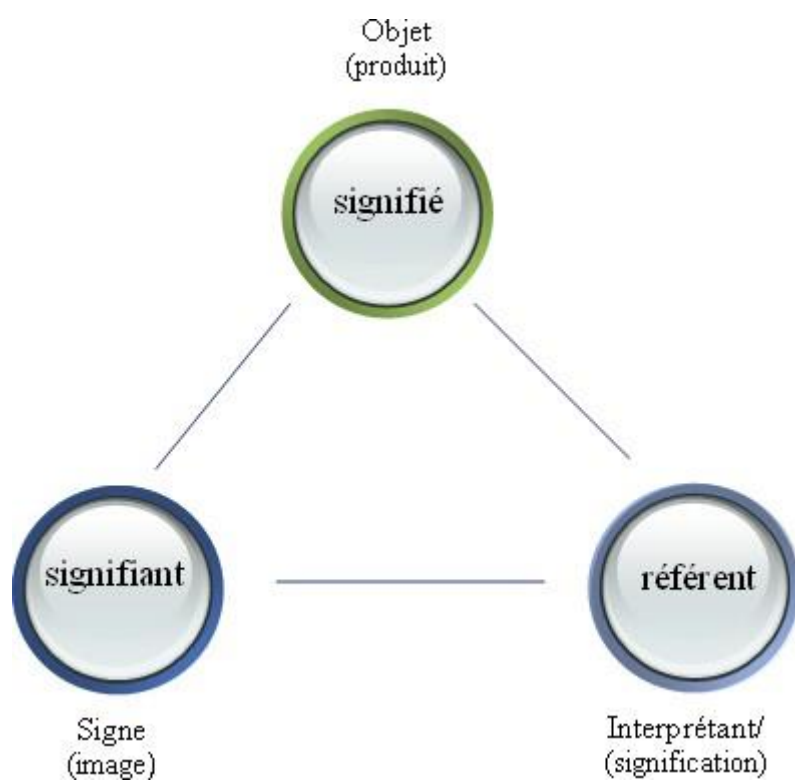
profondément influencé la linguistique structurale et sémiotique, ouvrant la voie à de nouvelles approches de l'étude du langage et de la communication.

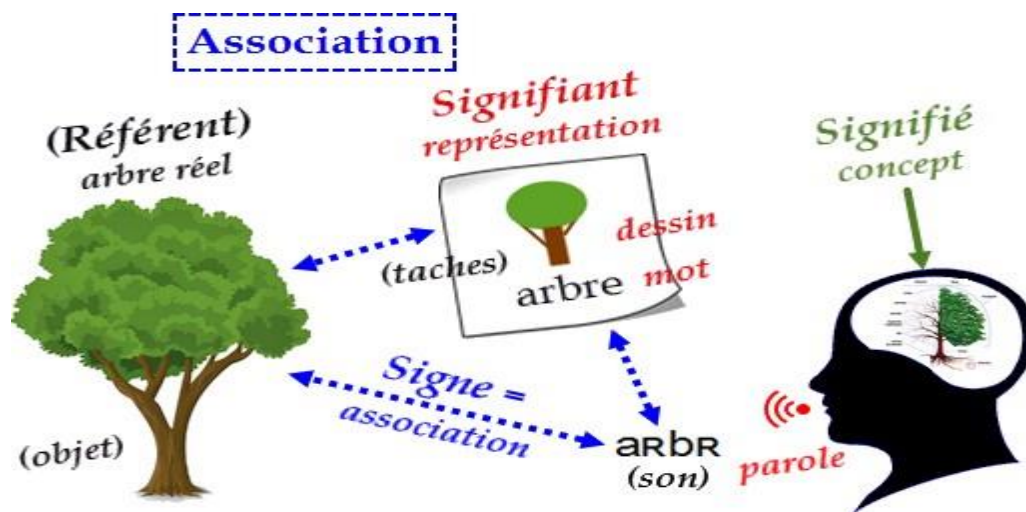
En soulignant l'arbitraire du lien entre le signifiant et le signifié, Saussure a remis en question les conceptions traditionnelles du langage qui considéraient les mots comme des symboles naturels ou des reflets directs de la réalité. Au contraire, il a montré que les mots acquièrent leur sens à travers des processus sociaux et culturels, où les locuteurs attribuent des significations aux signes en fonction de conventions partagées.

Cette perspective a eu un impact majeur sur le développement ultérieur de la linguistique, en particulier dans les domaines de la linguistique structurale et de la sémiotique. La linguistique structurale, initiée par Saussure et développée par ses disciples tels que Roman Jakobson, s'est concentrée sur l'analyse des structures internes des langues et sur la manière dont elles façonnent la communication humaine.

De même, la sémiotique, qui étudie les signes et les systèmes de signes dans toutes leurs manifestations, a adopté une approche similaire en mettant l'accent sur les processus de signification et d'interprétation dans divers contextes culturels et sociaux. Les travaux de sémioticiens tels que Charles Peirce, Roland Barthes et Umberto Eco ont étendu les concepts saussuriens à d'autres domaines, tels que la littérature, l'art, la publicité et les médias.

En combinant la linguistique structurale et la sémiotique, les chercheurs ont pu développer des cadres théoriques et des méthodologies d'analyse qui permettent de mieux comprendre la manière dont les signes fonctionnent dans la communication humaine, ainsi que leur rôle dans la construction de la réalité sociale et culturelle.





L'utilisation linguistique du concept de signe est étroitement dépendante de celle du concept saussurien de langue. Dans la mesure où cette conception de la langue est peu exploitée dans les théories linguistiques contemporaines, le concept de signe, même linguistique, est surtout utilisé aujourd'hui dans son acception sémiotique.

La théorie saussurienne de la langue, avec son insistance sur la nature arbitraire et conventionnelle du signe linguistique, a été fondamentale dans le développement de la linguistique moderne. Cependant, au fil du temps, les théories linguistiques contemporaines ont élargi leur champ d'étude pour inclure d'autres aspects du langage, tels que la pragmatique, la sociolinguistique, la psycholinguistique et la linguistique cognitive.

Dans ce contexte, la conception saussurienne de la langue en tant que système abstrait de signes et de règles, bien que toujours influente, n'est souvent qu'un aspect parmi d'autres dans l'analyse linguistique contemporaine. Les chercheurs en linguistique s'intéressent également à d'autres dimensions du langage, telles que son utilisation dans des contextes sociaux et culturels spécifiques, son acquisition par les locuteurs, et les processus cognitifs sous-jacents à la production et à la compréhension du langage.

Cependant, le concept de signe continue d'être largement utilisé dans son acception sémiotique, qui englobe l'étude des signes et des systèmes de signes dans toutes leurs manifestations, qu'elles soient linguistiques ou non linguistiques. Les théories sémiotiques contemporaines, telles que celles développées par Charles Peirce, Roland Barthes, Umberto Eco et d'autres, s'appuient sur les concepts saussuriens de signifiant et de signifié, mais les appliquent également à d'autres domaines, tels que la littérature, l'art, la publicité et les médias.

Ainsi, bien que la conception saussurienne de la langue puisse ne pas occuper le devant de la scène dans les théories linguistiques contemporaines, le concept de signe reste pertinent et largement utilisé dans le cadre de la sémiotique pour étudier la signification et la communication dans une variété de contextes culturels et sociaux.

## CONCLUSION

Ce polycopié, intitulé "Initiation à la linguistique", a été conçu pour offrir une introduction complète aux étudiants de première année de licence à l'université Larbi Ben M'hidi. Il couvre les aspects fondamentaux de la linguistique, de son histoire et de ses concepts clés, jusqu'aux différentes branches et dichotomies développées par Saussure.

Tout au long de ce document, nous avons exploré les bases théoriques et pratiques de la discipline, en mettant en lumière l'évolution historique de la linguistique et ses multiples domaines. Nous avons abordé la distinction entre linguistique et grammaire, ainsi que l'émergence de la linguistique en tant que discipline scientifique au XXe siècle. Les différentes branches de la linguistique, telles que la phonétique, la phonologie, la morphologie et la lexicographie, ont été examinées en détail.

De plus, nous avons étudié les dichotomies fondamentales de Saussure, telles que langue et parole, synchronie et diachronie, paradigme et syntagme, ainsi que compétence et performance. Ces concepts sont essentiels pour comprendre les mécanismes du langage et son fonctionnement.

Nous espérons que ce polycopié a non seulement enrichi vos connaissances, mais également suscité votre intérêt pour cette science du langage. Que cet ouvrage serve de fondement solide pour vos futures études en linguistique et vous incite à approfondir vos recherches dans ce domaine fascinant. La compréhension des structures et des fonctions du langage est cruciale non seulement pour les études académiques, mais aussi pour une meilleure appréciation de la communication humaine dans toute sa complexité.

En conclusion, ce voyage à travers les fondements de la linguistique vous prépare à aborder des sujets plus avancés avec une base solide. Nous vous encourageons à continuer à explorer, questionner et analyser les divers aspects du langage, contribuant ainsi à l'évolution continue de cette discipline dynamique.

## Références bibliographiques

- Adam, J.-M. (1999). Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes. Paris: Nathan Université.
- Anscombre, J.-C., & Ducrot, O. (1983). L'Argumentation dans la langue. Bruxelles: Mardaga.
- Armengaud, F. (1993). La Pragmatique. Paris: PUF.
- Bally, C. (1932). Linguistique générale et linguistique française. Berne: Francke.
- Baylon, C., & Fabre, P. (1990). Initiation à la linguistique. Paris: Nathan Université.
- Baylon, C., & Mignot, X. (1999). La Communication. Paris: Nathan.
- Benveniste, É. (1970). "L'appareil formel de l'énonciation". In Problèmes de linguistique générale, II (pp. 79-88). Paris: Gallimard.
- Benveniste, É. (1974). Problèmes de linguistique générale, t. 2. Paris: Gallimard.
- Berrendonner, A. (1981). Éléments de pragmatique linguistique. Paris: Minuit.
- Blanchet, Ph. (2000). Linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Bloomfield, L. (1971). Le Langage. Paris: Payot.
- Bronckart, J.-P. (1977). Théories du langage. Une introduction critique. Pierre Mardaga éditeur.
- Brousseau, A.-M., & Nikiema, E. (2001). Phonologie et morphologie du français. Montréal: Fides.
- Brousseau, A.-M., & Roberge, Y. (2000). Syntaxe et sémantique du français. Montréal: Fides.
- Cervoni, J. (1987). L'énonciation. Paris: Presses universitaires de France.

- Charaudeau, P. (1983). Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique). Paris: Hachette Université.
- Chervel, A. (1981). Histoire de la grammaire scolaire. Petite bibliothèque Payot.
- Culioli, A. (1999). Pour une linguistique de l'énonciation. Tome 2. Formalisation et opérations de repérage. Gap-Paris: Ophrys.
- Chomsky, N. (1971). Aspects de la théorie syntaxique. Paris: Seuil.
- Chomsky, N. (1970). Le langage et la pensée. Paris: Payot.
- Depecker, L. (2009). Comprendre Saussure d'après les manuscrits. Paris: Armand Colin.
- Dubois, J. (1973). Dictionnaire de linguistique. Paris: Larousse.
- Ducrot, O., & alii. (1980). Les mots du discours. Paris: Minuit.
- Ducrot, O. (1984). Le dire et le dit. Paris: Minuit.
- Éluard, R. (1977). Pour aborder la linguistique - Initiation-recyclage. Éditions ESF.
- Éluard, R. (1985). La pragmatique linguistique. Paris: Nathan.
- Fehr, J. (2000). Saussure entre linguistique et sémiologie. Paris: Presses Universitaires de France.
- François, F. (1968). "Le langage et ses fonctions". In Le langage. Encyclopédie de la Pléiade, Tome 25 (pp. 3-19).
- Fuchs, C., & Le Goffic, P. (1992). Les linguistiques contemporaines. Paris: Hachette.
- Garric, N. (2007). Introduction à la linguistique. Paris: Hachette.
- Germain, C., & Leblanc, R. (1981). Introduction à la linguistique générale. Facs. 1. La phonétique. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Germain, C., & Leblanc, R. (1981). Introduction à la linguistique générale. Facs. 3. La morphologie. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Germain, C., & Leblanc, R. (1982). Introduction à la linguistique générale. Facs.

5. La sémantique. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Gezundhajt, H. (2000). Adverbes en -ment et opérations énonciatives. Perter Lang.
- Gezundhajt, H. (2000). Introduction à la syntaxe du français. Récupéré sur <http://henrietteg.com/archives-UTM/fre378/intro.html>
- Guillaume, G. (1973). Principes de linguistique théorique. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Hagège, C. (1976). La grammaire générative réflexions critiques. Paris: Presses universitaires de France.
- Jacob, A. (1976). Introduction à la philosophie du langage. Paris: Gallimard.
- Jakobson, R. (1963). Essais de linguistique générale. Paris: Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1999). L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage. Paris: Armand Colin.
- Laurendeau, P. (1998). "Théorie des opérations énonciatives et représentations : la référentiation". In Linguistique et représentation(s), Cahiers de proxématique no 31 (pp. 91 - 114).
- Leclerc, J. (1989). Qu'est-ce que la langue ? Laval: Mondia.
- Legoffic, P., & Fuchs, C. (1992). Les Linguistiques contemporaines : repères théoriques. Paris: Hachette.
- Léon, P. (1992). Phonétisme et prononciation du français standard. Paris: Nathan.
- Lochard, G., & Boyer, H. (1981). Les sciences de la communication. Paris: Seuil.
- Lyons, J. (1970). Linguistique générale. Paris: Larousse.
- Lyons, J. (1980). Sémantique linguistique. Paris: Larousse.
- Maingueneau, D. (1994). L'Énonciation en linguistique française. Paris: Hachette.

- Maingueneau, D. (2010). Manuel de linguistique pour les textes littéraires. Paris: Armand Colin.
- Martinet, A. (1979). Grammaire fonctionnelle du français. Paris: CREDIF.
- Martinet, A. (1980). Éléments de linguistique générale. Paris: A. Colin.
- Martinet, A. (1985). Syntaxe générale. Paris: A. Colin.
- Moeschler, J., & Auchlin, A. (1997). Introduction à la linguistique contemporaine. Paris: Armand Colin.
- Roberge, Y. (1993). «Tendances actuelles en syntaxe générative». In Nesplous, J.-L. (Ed.), Tendances actuelles en linguistique générale (pp. 83-105). Delachaux et Niestlé.
- Roberge, Y., & Gezundhajt, H. (n.d.). Une brève introduction à la grammaire générative. Récupéré sur <http://french.chass.utoronto.ca/fre378/>
- Saussure, F. de (1972). Cours de linguistique générale. Paris: Payot.
- Schott-Bourget, V. (1994). Approches de la linguistique. Paris: Nathan Université.
- Siouffi, G., & Raemdonck, D. V. (2005). 100 Fiches pour comprendre la linguistique. Bréal.
- Yaguello, M. (1981). Alice au pays du langage. Pour comprendre la linguistique. Paris: Édition du Seuil.